

PRÉVISIONS DE DÉPENSES

4500 postes supprimés

Une première: le gouvernement québécois réduit réellement ses dépenses de programme

DONALD CHARETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Québec impose une coupe de 1,1 milliard\$ dans ses dépenses, ce qui devrait supprimer jusqu'à 4500 postes dans la fonction publique.

Le président du Conseil du Trésor Jacques Léonard a déposé hier un budget de dépenses de 41 milliards\$ en baisse de 2,8% par rapport à 1995-96. C'est la première fois que le gouvernement québécois réduit réellement ses dépenses de programme.

En fait, une réduction des dépenses de 500 millions\$ s'ajoute aux 579 millions\$ prévus dans le budget Campeau.

Mais, pour mesurer l'ampleur de la coupe, il faut tenir compte du gel des dépenses de programme, décrété l'an dernier, qui représente un manque à gagner de 1,1 milliard\$.

En additionnant ces deux données — les ministères doivent absorber ce qu'on appelle les coûts du système — on obtient l'effort budgétaire réel du gouvernement, soit 2,2 milliards\$.

Cet effort de redressement des finances publiques va faire des victimes. Déjà, 1948 postes vont disparaître dans la fonction publique. De plus, le Conseil du Trésor demande de réduire de 100\$ millions la rémunération,

ce qui pourrait représenter le départ de 2500 autres fonctionnaires (départs assistés, réorganisation du travail...)

«C'est un passage obligé pour rétablir l'équité envers les générations futures et redonner au gouvernement sa marge de manœuvre. Tout retard nous entraînerait dans un enlèvement mettant en péril notre cohésion sociale», d'affirmer M. Léonard en dévoilant ses crédits.

Toutes les fonctions gouvernementales seront affectées et plusieurs des mauvaises nouvelles — fermetures de prisons et de délégations — seront an-

Un budget de 41 milliards\$ en baisse de 2,8%

noncées par les ministres responsables dans les prochains jours.

La rationalisation va se poursuivre dans les gros ministères comme la Santé qui devra composer avec 670 millions de moins (4,9% du total) et l'Éducation qui va couper 590 millions\$ (5,3%).

Le budget de la Régie de l'assurance-maladie va être amputé de 260 millions\$ alors que le réseau devra encaisser une nouvelle compression de 290 millions\$. On sait que certains services seront désassurés comme les soins esthétiques. Le gouvernement anticipe que le nouveau régime d'assurance-médicaments, qui pourtant n'entrera en vigueur qu'en janvier, lui fera épargner 200\$ millions en 3 mois.

Le ministre de la Santé, Jean Rochon, a insisté hier pour dire qu'il ne s'agit pas «d'une autre opération» mais de sa continuité.

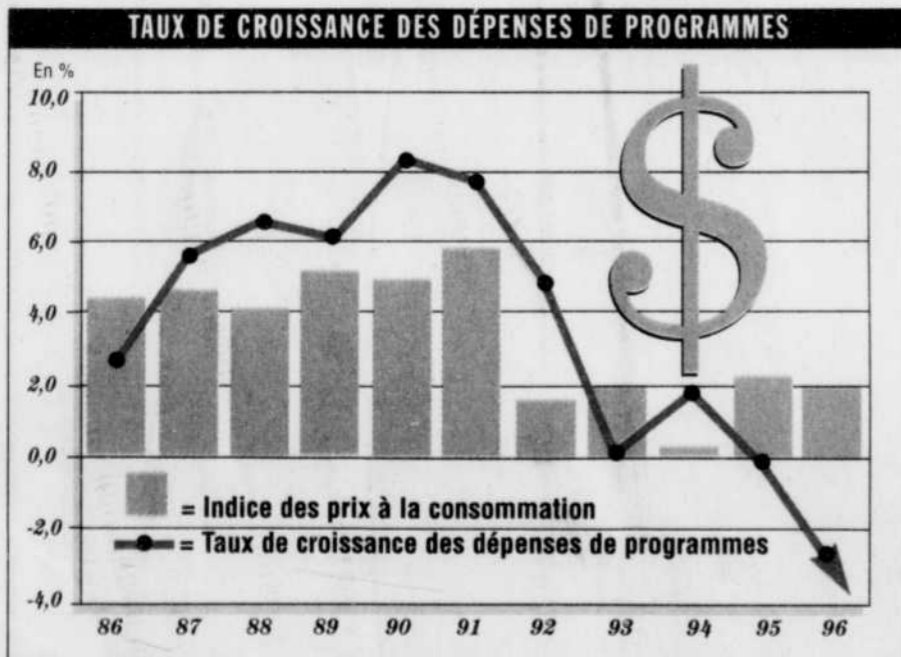
En éducation, le gouvernement ne touche pas aux frais de scolarité ni aux prêts et bourses. La ministre Pauline Marois prévient toutefois que les coupes seront sévères l'an prochain dans l'aide à l'enseignement privé. Entre-temps, 68 commissions scolaires sont invitées à aller chercher 77 millions\$ avec la taxe scolaire.

Malgré tous ces efforts, le service de la dette va accaparer près de 6 milliards en 1996-97 une diminution,

Voir POSTES en A2 >

AUTRES TEXTES

- L'éducation écope A 6
- Moins pour les routes A 7
- Réactions syndicales A 7
- L'opposition doute A 8
- «Sur le dos des jeunes» A 9



INFOGRAPHIE, LE SOLEIL

Les cabanes du Québec

Il n'y a pas grand monde qui va pleurer, ce matin, sur le sort de nos bureaux à Hong Kong, Bogota ou Caracas. J'en connais même qui n'hésiteraient pas à liquider une fois pour toutes ce qui reste de notre réseau à l'étranger.

On n'en est pas encore là, mais toutes proportions gardées, les réductions de dépenses annoncées hier sont deux fois plus importantes que dans le secteur de l'éducation, trois fois plus que dans celui de la santé.

Tant mieux, direz-vous. À l'heure où on ferme des hôpitaux partout au Québec, a-t-on les moyens d'entretenir des gens à faire Dieu sait quoi en Europe ou en Asie? Très bonne question.

Il ne faudrait cependant pas tout mélanger. Dès qu'il s'agit de diplomatie, la simplicité québécoise, dont tout le monde vante avec raison les mérites, se traduit par une désolante pingrerie.

La moindre réception est immanquablement dénoncée comme une dépense extravagante. Soit, la modération a meilleur goût, mais en comparaison de ce qui se fait ailleurs dans le monde, nous sommes très très modestes.

La tourtière et les «bines» ont un certain charme, mais elles ne conviennent pas toujours. Pendant des années, la délégation de Paris a été laissée dans un état de délabre-



Michel David

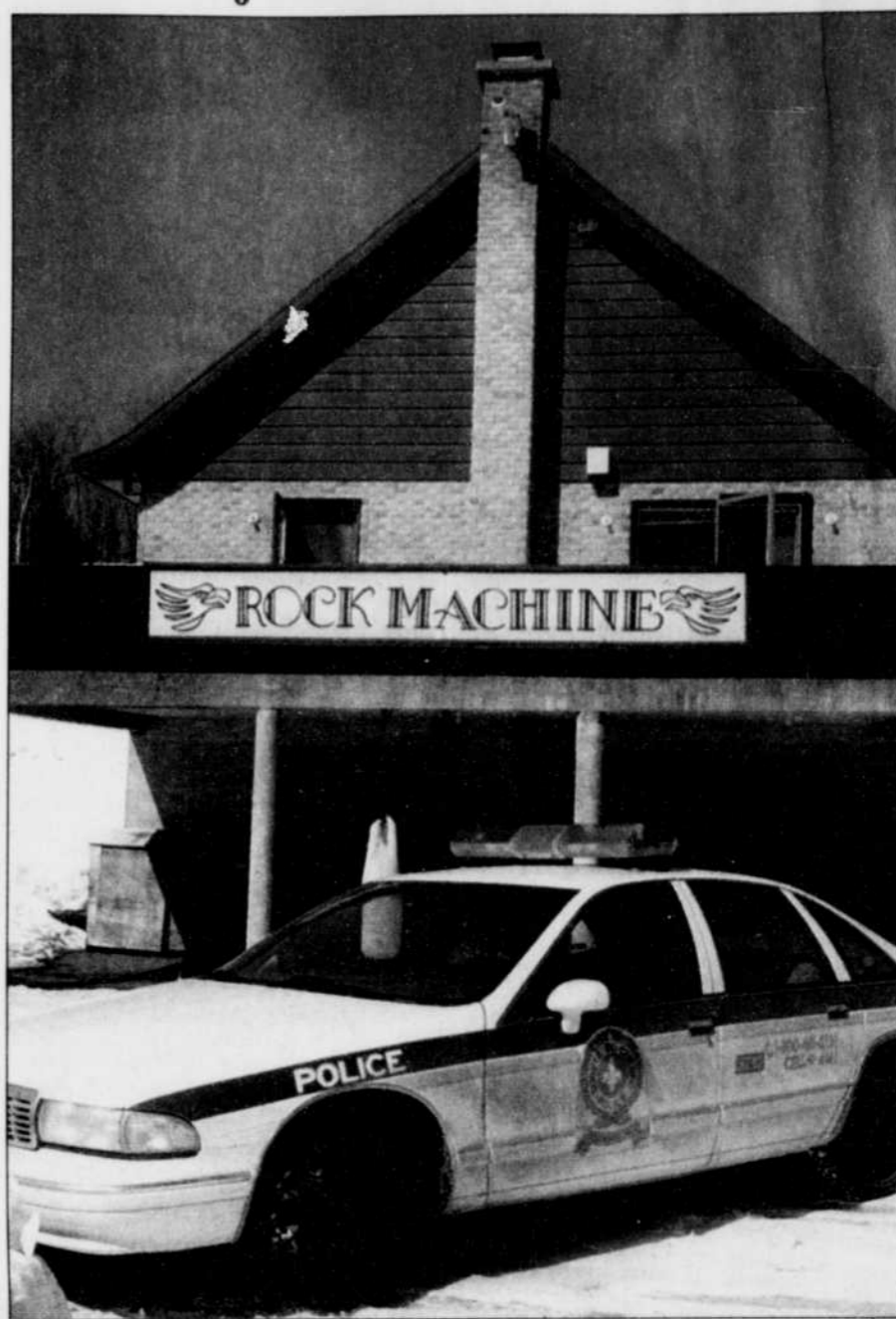
ment gênant. Même la peinture était trop chère! Encore hier, la députée de La Pinière, Fatima Houde-Pépin, a cru politiquement rentable de dénoncer une augmentation d'un million de l'enveloppe consacrée à la coopération avec les pays du tiers-monde, qu'elle a assimilées à des dépenses de «tapis rouge». Bravo pour la solidarité! Remarquez, il est très possible que dans l'état actuel de nos finances, certaines dépenses soient devenues injustifiables. Assez curieusement, dans une situation budgétaire aussi difficile, le gouvernement fédéral a pourtant décidé de consacrer 140 millions\$ à l'acquisition ou la construction de nouvelles ambassades.

On objectera que, contrairement à la déclaration malheureuse du premier ministre Bouchard, le Canada est un «vrai pays», alors que le Québec demeure jusqu'à nouvel ordre une province. C'est vrai. Le fédéral a même raison d'investir dans la représentation à l'étranger.

Je ne peux cependant m'empêcher de constater cette évolution remarquable, qui permet aujourd'hui à un gouvernement péquiste de commencer à démanteler ce que Pierre Marc Johnson appelait jadis «un des joyaux de la spécificité québécoise».

Voir CABANES en A2 >

Carcajou: 31 arrestations



LE SOLEIL, JACQUES DESCHÊNES

L'escouade Carcajou de Québec a mené hier sa plus grosse opération depuis qu'elle a installé ses pénates à Québec. L'action policière a permis 30 perquisitions et 31 arrestations. Les détails en page A 3.

Hydro obtient une hausse de 2,5% de ses tarifs

■ QUÉBEC (PC) — Les consommateurs devront déboursier 2,5% de plus pour leur électricité à compter du 1er mai, ce qui devrait rapporter à Hydro-Québec des revenus supplémentaires de 69 millions\$, a annoncé, hier soir, le ministre des Ressources naturelles, Guy Chevrette, après que le conseil des ministres eût autorisé cette hausse.

Les dirigeants d'Hydro-Québec réclamaient une augmentation de 4%. En contre-partie, le gouvernement a exigé de la société d'État des compressions de l'ordre de 198 millions\$ et Hydro-Québec devra verser dans les coffres du Trésor des bénéfices nets d'au moins 516 millions\$ pour l'année 1996.

En termes concrets, cette hausse signifie une augmentation de l'ordre de 25 à 30\$ par année.

L'opposition officielle, par la voix de son porte-parole, le député de Saint-Laurent, Normand Cherry, a crié à l'injustice et affirmé qu'il s'agissait d'une

véritable hausse de taxes déguisée.

Il a rappelé des propos du premier ministre Lucien Bouchard, alors qu'il siégeait à Ottawa, qui pourfendait le gouvernement fédéral, en juin 1995, après une augmentation de 0,02\$ du prix des timbres.

M. Bouchard avait alors demandé pourquoi on n'avait pas demandé à cette société «de rationaliser ses opérations au lieu de refiler la facture aux contribuables». C'est une taxe déguisée, une tactique malhonnête que nous

Voir HYDRO en A2 >

LE MONDE



Sains et saufs

Les touristes canadiens, en grande majorité des Montréalais, victimes d'un détournement d'avion en Libye sont sains et saufs.

PAGE A 19

LES SPORTS

Aucoin devra attendre

Les Expos de Felipe Alou ont cédé Derek Aucoin aux Lynx d'Ottawa.

PAGE D 1

LA MÉTÉO



Maximum -1, Minimum -9

Ensoleillé, froid et venteux. Demain, ensoleillé avec quelques nuages. Détails page C 2

QUÉBEC, 100c ANNÉE, NO 90

FLORIDE, 1,60\$ US

MONTRÉAL, OTTAWA 70c PLUS T.P.S. T.V.Q.

60c PLUS T.P.S. T.V.Q.

COUPONS HYDRO-QUÉBEC 800% 6 ans
MIDLAND WALWYN
652-8011 • Le plus des valeurs BLUE CHIP inc. • 1-800-463-8317
Taux sujet à changement sans préavis 280247M

LES RETOURNES

POSTES Coups sombres

Suite de la Une

toutefois, de 90 millions par rapport à l'an dernier.

Hier en conférence de presse le ministre Léonard a admis que ces coups sombres vont causer la perte de « quelques milliers d'emplois ». Il évalue en outre qu'elles feront baisser le PIB de 0,3%.

La mission Économie et Environnement sera également touchée pour une somme de 365 millions \$ dont la majeure partie sera prise dans les subventions aux entreprises (120 millions \$) et la réfection des routes (186 millions \$).

Le gouvernement va couper 154

millions \$ dans le régime de sécurité du revenu et les services de garde et il entend, notamment, être moins généreux dans les services dentaires et optométriques des assistés sociaux.

Les municipalités seront aussi mises à contribution par l'entremise de la péréquation et M. Léonard a confirmé la fermeture de prisons.

La fermeture de délégations du Québec à l'étranger fera économiser 10 millions \$ et 25 \$ millions proviendront de fusions d'organismes gouvernementaux.

Fait à souligner les dépenses incluent un 275 millions \$ de « mesures à réaliser en cours d'exercice ».

HYDRO Analogie

Suite de la Une

devons dénoncer », a déclaré le député Cherry en faisant une analogie avec l'augmentation des tarifs d'électricité.

Le ministre Chevrette a répliqué qu'une tarification « n'est pas une taxe ». De son côté, le chef de l'Action

démocratique, Mario Dumont, estime que le gouvernement, par cette décision, fait payer par les citoyens le gaspillage à Hydro-Québec.

« De plus, ajoute-t-il, c'est faire le jeu de reporter à plus tard le ménage qui s'impose dans cette société d'État et, entre-temps, on va encore une fois puiser dans les goussets des citoyens. »

En retour de cette hausse de tarif, le gouvernement a demandé à Hydro-Québec de déposer d'ici au 1er juin 1996 un plan d'action identifiant les mesures qui permettront de réduire ses charges d'exploitation.

CABANES Une crise

Suite de la Une

M. Johnson, qui n'était pourtant pas un séparatiste enragé, avait piqué une crise, en 1986, quand le ministre des Relations internationales de l'époque, Gil Rémillard, avait annoncé des compressions budgétaires de 800 000 \$ dans le réseau des délégations.

« On devra se contenter d'un Québec

dans le Canada et d'un Canada dans le monde », avait lancé le chef du PQ. Selon lui, on ne pouvait plus parler de délégations, mais de « cabanes du Québec ».

Qu'est-ce qu'il aurait dit si M. Rémillard avait annoncé des coupures non pas de 800 000 \$, mais plutôt de 10 millions \$ (sur un total de 50 millions \$), comme Jacques Léonard l'a fait hier ?

Certaines choses se feront maintenant à partir de Québec, a-t-il expliqué. Tant mieux si c'est possible, mais M. Bouchard, qui a toujours vanté la qualité de la diplomatie canadienne, est bien placé pour savoir que ce n'est pas la façon idéale de développer une

expertise.

Mieux que quiconque, il a également pu constater qu'Ottawa n'hésite jamais à jeter ses ambassades et ses programmes d'aide internationale dans la bataille constitutionnelle.

À moins, évidemment, que les affaires étrangères ne fassent partie du nouveau « partenariat » que M. Bouchard voudrait inclure et faire préciser dans le programme du PQ.

Dans sa formulation actuelle, il est bien entendu que le Québec doit avoir « une voix qui lui soit propre » dans le concert des nations. Pas question d'une présence internationale mitigée, comme c'est présentement le cas

au sein de la francophonie.

C'est comme l'armée québécoise et le siège à l'ONU: est-ce que ça fait toujours partie des projets de M. Bouchard ? Pour reprendre les nuances de M. Parizeau, est-ce que c'est incontournable, souhaitable ou simplement envisageable ? Parce que si ce n'est pas indispensable, on peut très bien se satisfaire de cabanes, voire de simples abris.

En fait, la question n'est peut-être pas si urgente. Avec tous ces « chantiers » qui vont aboutir à l'automne, et toutes ces réformes qu'il faudra mettre en oeuvre, c'est à se demander si le PQ va trouver le temps de tenir son congrès !

AUJOURD'HUI

Merci quand même, Anik !



André Forgues
Directeur de l'information

Je ne m'attendais pas à ce qu'Anik nous fasse un cadeau d'anniversaire et j'aurais bien mieux aimé qu'il nous oublie mais il semble que même les satellites savent qu'il y a plus de plaisir à donner qu'à recevoir !

Quand Anik E1 est tombé en panne, en fin d'après-midi mardi, nous avons perdu en même temps que tous les journaux du pays l'approvisionnement en textes et photos provenant de la Presse canadienne et d'Associated Press.

Pour nous alimenter au moins partiellement, les techniciens de la Presse canadienne ont déployé beaucoup d'énergie et d'ingéniosité, en mettant rapidement en place un tabillard électronique et même en ayant recours au réseau Internet. Finalement, à part les tableaux boursiers que nous avons malheureusement été incapables de publier, les effets de la panne ont été à peu près nuls pour les lecteurs du SOLEIL.

Et dans la salle des nouvelles, nous en avons été quitte pour une soirée un peu plus effervescente que d'habitude. En courant un peu à gauche et à droite et entre deux coups de fil au bureau de la Presse canadienne, à Montréal, je ne pouvais m'empêcher de me rap-

peler une autre soirée effervescente : celle du 27 mars 1995, à la veille de la première parution du nouveau SOLEIL.

Évidemment, le taux d'excitation était bien plus élevé il y a un an et l'occasion beaucoup plus importante. Les conséquences pour vous, les lecteurs, ont aussi été bien plus grandes, il y a exactement un an aujourd'hui. D'abord à cause du délai de livraison, par lequel nous nous sommes laissés un peu désirer ce matin-là, puis par la surprise de découvrir un journal totalement réinventé, tant dans son contenu que dans sa présentation.

Douze mois plus tard, les témoignages d'appréciation ont afflué et LE SOLEIL et ses artisans ont reçu de nombreux prix, dont la reconnaissance par la prestigieuse Society of Newspaper Design (SND) que votre journal est un des plus beaux au monde. Nous pourrions aussi énumérer toute une série de primeurs et autres bons coups réalisés depuis le 28 mars 1995. Mais au fond, qu'il suffise de dire que les artisans du SOLEIL sont fiers du journal qu'ils produisent et que nous travaillons tous pour que nos lecteurs puissent être sans cesse plus fiers du journal qu'ils lisent ! Bon anniversaire et merci quand même Anik !

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale	3 à 5
Le Québec et le Canada	6 à 17
Le Monde	19

CAHIER B	
Questions d'argent	1 à 10
Bourses	5 et 6
Opinions	8 et 9

CAHIER C	
Le Monde Magazine	1 et 2
Ce soir à la télé	2
Arts et spectacles	3 à 5
Votre agenda	5
annonces classées	6 à 10
Décès	10 et 11

CAHIER D SPORTS	
Maurice Dumas	1
André-A. Bellemare	5
Statistiques	2 et 4
Jeux et B.D.	7

SERVICES	
Abonnements	686-3344
annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est : c. p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

NUMÉROS CHANCEUX

6/49

tirage du 27-03-96
20-21-30-39-41-47
(complémentaire)

17

EXTRA

829248

LA QUOTIDIENNE

tirage du 27-03-96

4-0-8

0-2-2-4

BANCO

tirage du 27-03-96

19-23-29-34-35-38-

42-43-45-46-47-48-49-

51-54-56-60-64-65-68

RÉFLEXION

« La lune s'est couchée, et aussi les Pléiades ; il est minuit et le temps passe, et je dors seule. » (Sappho)

LE TRENTÉ ET UN®



Inspiré des années 50
LE TEE-SHIRT BOWLING
39.95

Rayures blanches en tricot extensible sur fond noir pour le polo manches courtes pur coton de l'été! M.g.tg. Rég. 49.00*

De qualité supérieure
LE BAS MULTICÔTES
7.99

Exclusif au 31, fin mélange 75% coton mercerisé, 25% nylon, tricot multicôtes qui galbe parfaitement. Coloris pâles et foncés. Taille unique. Rég. 10.00*



Notre exclusivité
LE BLOUSON CAOUTCHOUC
190.00

Tendance aux matériaux techniques pour les vestes du printemps. Forme chemise à long fermetoir métallique. M.g.tg. Noir. Sur jean extensible 95.00

la maison

simons

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

*Le prix régulier signifie le prix auquel cet article est habituellement vendu chez Simons et n'est pas une indication du prix auquel est vendue la majorité des articles en question.

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

SONDAGE SUR LE CARNAVAL

Zigouiller Bonhomme ?

La Chambre de Ste-Foy pose des questions à ses membres

MARIE CAQUETTE
Le Soleil

■ **SAINTE-FOY** — Bonhomme Carnaval a-t-il encore sa place? Les duchesses et les duchés sont-ils vraiment pertinents aujourd'hui? Est-ce que des partenaires privés ne sont-ils pas mieux placés pour développer de nouvelles activités et faire renaître l'intérêt pour cette fête? Pourquoi ne pas ouvrir les portes du conseil d'administration à des gens de l'industrie touristique? Est-ce que les défilés ne devraient pas avoir lieu le jour?

Ce sont quelques-unes des 18 questions auxquelles 100 membres de la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy répondent depuis hier, par l'entremise d'un sondage-éclair, qui se termine à 10 h ce matin. Les réponses de ces 100 hôteliers, restaurateurs et commerçants seront déposées aujourd'hui à l'exécutif du Carnaval, juste avant le début du « conclave » que le conseil d'administration tient, toutes portes bien fermées, en fin de semaine.

Selon le comité touristique de la Chambre, leur intervention se justifie parce que l'image du Carnaval est à son plus bas niveau, que ses retombées sont fortement en baisse et que la lenteur même à transformer l'événement met sa survie en péril. « Il faut un solide coup de barre », résumait hier M. Yvan Lachance, directeur général de l'organisme qui compte 1500 membres.

L'achalandage dans les hôtels n'a jamais été aussi bas qu'au dernier Carnaval: beaucoup de cham-

bres libres dans les hôtels du boulevard Laurier.

Cette initiative doit être perçue de façon positive, insiste M. Lachance. À preuve, dit-il, lorsque certains gros commanditaires ont déserté l'automne dernier, la Chambre a entrepris des démarches pour en attirer de nouveaux. « Mais il était trop tard, on était collé sur l'événement et il était visible que ces gens souhaitaient que des choses changent. Ils attendent un signal. »

MIEUX SUR MAGUIRE!

Payant de sa personne, le directeur général de la Chambre a couru tous les lieux carnavalesques, trop peu animés, déplorant la maigreur de la programmation, son manque d'intérêt pour une majorité de gens, le manque de pavoiement dans les rues, devant les commerces et les maisons et même en face de l'hôtel de ville de Québec! Il y avait plus de monuments de glace dans la rue Maguire à Sillery que devant les restaurants de la Grande Allée, a-t-il constaté.

Par comparaison, raconte-t-il, les fêtes organisées à peu près au même moment à Ottawa et Montréal présentaient des activités nombreuses, imaginatives, séduisantes pour la jeunesse et définitivement propres à inciter leurs citoyens à fêter chez eux plutôt qu'à Québec.

Compter encore le bal de la reine, une activité marginale réservée à une élite, comme une activité carnavalesque marquante lui semble totalement dépassé!

« Les administrateurs du Carnaval ont tout en main, conclut M. Lachance, après les nombreuses consultations qu'il ont tenues, pour passer à l'action. Ils sont à la croisée des chemins; il faut faire un constat réaliste. C'est une trop lourde responsabilité à imposer à des bénévoles, il leur faut des partenaires prêts à collaborer dans le virage à prendre. »

L'image du Carnaval est à son plus bas et sa survie est en péril

MANIC 5

Une avalanche fait un mort

CATY BÉRUBÉ ET
CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

BAIE-COMEAU — Tragédie pour l'un, cauchemar pour l'autre, une excursion de ski de fond et de camping sauvage qui devait être une partie de plaisir s'est transformée en véritable drame mardi après-midi.

Une avalanche a surpris huit personnes qui exploraient les monts Groulx, au nord de Manic 5, entraînant dans la mort Alain Grenon, un homme de 25 ans de Montréal.

Un de ses compagnons, dont l'identité n'a pas été révélée, a quant à lui vécu des moments d'angoisse, la neige ne le couvrant au sol qu'à moitié du corps.

Il a assisté aux manœuvres de sauvetage de ses compagnons alors que son copain gisait, complètement enseveli, cinq mètres à ses côtés.

Les huit personnes, soit six hommes et deux femmes, étaient partis en excursion aux monts Groulx. Très prisé des skieurs, l'endroit est bien connu des amateurs de plein air.

Bien équipé et expérimenté, le groupe, composé de skieurs dans la vingtaine et la trentaine, n'aurait jamais pu prévoir qu'une avalanche s'abatrait sur eux vers 14 h 30 mardi.

Constatant que des gens manquaient à l'appel après la chute de neige, deux des skieurs sont partis chercher du secours pendant que les autres poursuivaient les recherches.

Ils n'ont réussi à avertir les policiers qu'à 21 h mardi, l'endroit étant isolé en forêt, soit à environ 20 km de la route, ce qui fait que les recherches policières en vue de retrouver la personne manquante ont été reportées au lendemain.

Un hélicoptère avec à son bord un maître de chien et un observateur aérien a été dépêché sur les lieux. Lorsqu'ils sont arrivés au site de l'avalanche, le corps avait déjà été localisé par les équipiers de la victime. Ils avaient retrouvé leur compagnon en début de soirée, la veille. Même à ce moment, il était déjà trop tard pour faire quoi que ce soit pour sauver le jeune homme.

Les membres du groupe qui sont sortis indemnes étaient toujours en zone forestière la nuit dernière après avoir été conduits dans un logement près de Manic 5.

L'accident est survenu à 100 km au nord du réputé barrage, dans la chaîne de montagnes Groulx, approximativement à 20 km de la route 359, à la hauteur du kilomètre 350.

Selon un porte-parole de la SQ de Baie-Comeau, c'est la première fois qu'une avalanche mortelle survient à cet endroit.

Plusieurs questions demeuraient sans réponse hier. Les circonstances exactes de l'accident et la cause du détachement de la neige de la montagne n'étaient pas encore connues. Une enquête sera effectuée par la SQ pour déterminer si des erreurs pourraient être à l'origine du décès.

Aucun guide n'accompagnait le groupe jugé expérimenté.



L'artillerie lourde au local de la Rock Machine, boulevard Raymond, à Beauport.

31 arrestations Carcajou épate la galerie

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

■ **BEAUPORT** — L'escouade Carcajou de Québec a mené hier sa plus grosse opération depuis qu'elle a installé ses pénates à Québec. L'action s'est déroulée sur deux fronts: au-delà de 30 perquisitions et 31 arrestations d'un côté, opération-choc de relations publiques de l'autre.

Plus d'une centaine de policiers ont été réquisitionnés pour la circonstance. La première phase de perquisitions s'est déroulée tout l'avant-midi, à partir de 6 h, dans des résidences privées. Elle s'est poursuivie dans des commerces et dans des bars. Parmi eux, le bar L'Entremise, au 30, Saint-Stanislas, à Québec.

Les policiers s'étaient assurés l'entière collaboration des médias en les convoquant à l'avance pour assister à la perquisition du local de la Rock Machine, au 1487, boulevard Raymond, à la limite nord de Beauport.

Après avoir patienté une heure sur le stationnement d'un centre commercial de Beauport, chacun dans son véhicule, journalistes, photographes et caméramen ont finalement eu le O.K. ! et l'adresse du lieu de la perquisition.

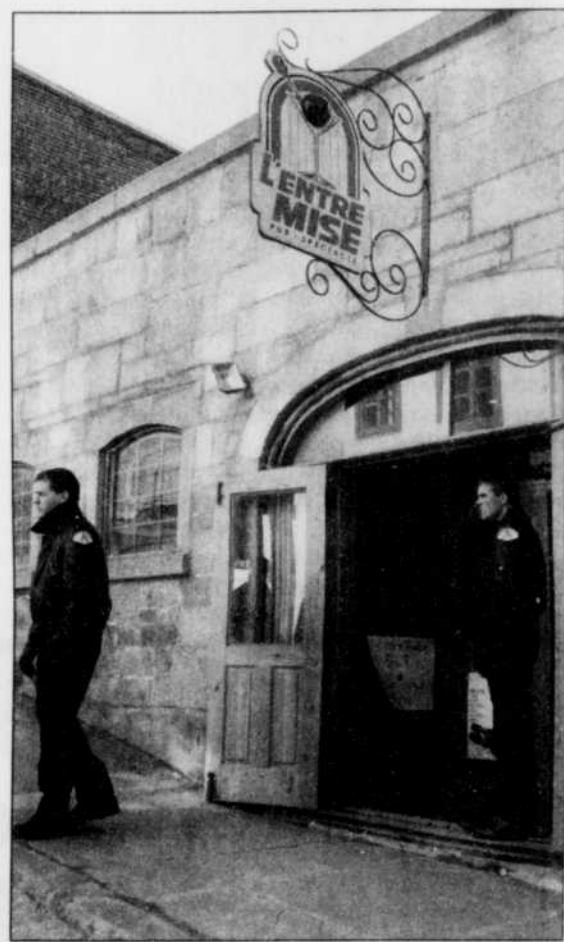
Sur place, les médias ont assisté, de loin et avec quelques minutes de décalage, à la perquisition des lieux. Ils ont même eu droit, en guise de pâture, à la présence prolongée de deux hommes trouvés sur place, lesquels ont été détenus dans des véhicules policiers le temps de la perquisition, et ensuite relâchés, aucune accusation n'étant retenue contre eux. Ils en ont été quittes pour se cacher le visage des caméras et appareils photo pendant trois quarts d'heure.

« **PASSAGE À VOS RISQUES** »

Plus impressionnant et cocasse était le décor. Planté en plein bois, le bungalow de la Rock Machine est orné d'une grande affiche portant le nom du groupe et son emblème. Dessous, un « punching bag » se ballote au vent.

Les systèmes de surveillance et de sécurité sont omniprésents: caméras, fenêtres et portes blindées, etc. Le barrage qui ferme normalement le terrain est complètement démolé par le passage du blindé de la Sûreté du Québec. « Terrain privé. Passage à vos risques », pouvait-on encore y lire.

Outre le local du groupe de motards, une trentaine de maisons privées ont reçu la visite des membres de Carcajou qui, pour la circonstance, s'étaient alliés les concours des policiers de L'Ancienne-Lorette et de la Haute-Saint-Charles. Carcajou Québec est formé de po-



Le bar L'Entremise a lui aussi été perquisitionné.

liciers de de Québec, de la SQ et de la GRC. Les perquisitions se sont faites sur les territoires des villes de Québec, Beauport, Val-Bélair, Vanier et Sainte-Brigitte.

Le groupe de personnes arrêtées compte 26 hommes, un garçon d'âge mineur et quatre femmes. Vingt d'entre eux comparaitront aujourd'hui.

Les accusations sont variées: extorsion, voies de fait, complot, recel, trafic de stupéfiants, possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic, et intimidation.

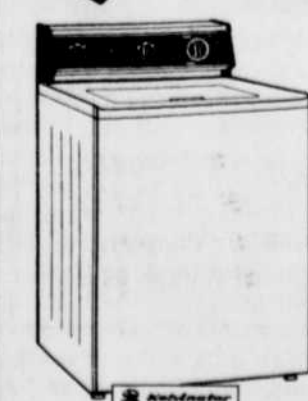
LE BILAN

Un membre de la Rock Machine a été arrêté. Les autres personnes ont des liens plus ou moins étroits avec l'un ou l'autre des gangs de motards qui s'affrontent sur le terrain de vente de la drogue: Rock Machine et Hell's Angels. Selon le porte-parole de la police de Québec, Jean-Eudes Lachance, l'opération visait surtout à faire des arrestations. Plusieurs personnes sont d'ailleurs très bien connues des milieux policiers.

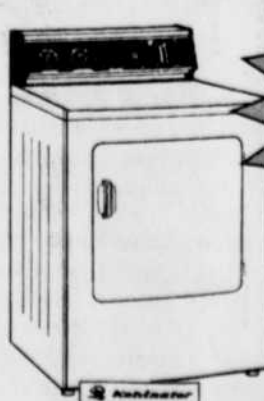
Le bilan des saisies s'établit comme suit: 11 plants de marijuana, 200 grammes de cocaïne, trois grammes de haschisch, 2,4 kilos de PCP, 15 000 \$ en argent, deux armes de poing, 12 armes mal entreposées et des armes prohibées, dont une mitrailleuse volée à Montréal il y a dix ans.

Partout, des systèmes de surveillance et de sécurité

Kelvinator



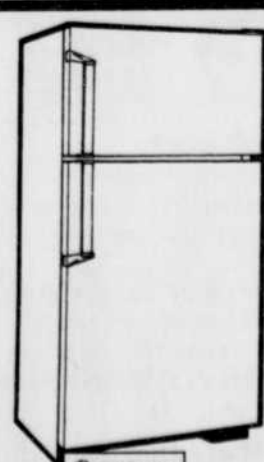
LAVEUSE
• 2,7 pi³
• 5 cycles
• 3 niveaux d'eau
• 1 temp.
• Minuterie de protection des tissus
• Distributeur de javellisant



SÈCHEUSE
• 5,7 pi³
• 3 cycles
• 2 temp. dans minuterie

L'ensemble
4 pièces
1 899,99\$

CUISINIÈRE
Modèle MBE38
• Four à nettoyage facile de 30 po
• Gril variable
• 2 éléments de 6 po et 2 de 8 po



RÉFRIGÉRATEUR 18 pi³

• Capacité de 18 pi³
• 2 bacs congélateur
• Moulins à glaçons
• 2 clayettes coulissantes en fil pleine-largeur
• Casier laitier
• 2 bacs à légumes



LAVE-VAISSELLE
• Encastré
• 4 boutons-poussoirs
• Lavage 3-niveaux
• Distributeurs de détergent et d'agent de rinçage
399,95\$



MICRO-ONDES
AVEC HOTTE 1,1 pi³
• Puissance de 850 watts pour la cuisson rapide.
• 10 niveaux de puissance pour une cuisson plus flexible et contrôlée.
• Sonde thermique pour une cuisson adéquate.
• Ventilateur, puissance de 300 CFM
399,95\$

Robert Levesque
MEUBLES

Il y a un seul magasin ROBERT LEVESQUE
315, av. Proulx, Vanier 681-7327

Garantie de 10 ans sur le moteur et la compression

OUVERT LE DIMANCHE de midi à 17 h

BEAUPORT

Action Beauport veut Filion

Le parti politique municipal Action Beauport, dont le président est M. Camille Simard et le chef, M. André Poitras, invite le député indépendant de Montmorency, M. Jean Filion, à se présenter candidat à la mairie. C'est dire que M. Poitras, qui disait depuis plusieurs mois son intention de se présenter contre le maire Jacques Langlois, est prêt à céder sa place. Action Beauport est disposé à rejoindre M. Filion dans le but de regrouper les forces d'opposition. Le parti est aussi prêt à analyser différentes formes de coopération, voire d'union, avec les autres groupes d'opposants à la mairie de Beauport. Rappelons que M. Jean-Paul Michaud, qui a déjà été conseiller municipal, a annoncé qu'il se lançait dans la course. B.R.

SAINT-AUGUSTIN

Exposition

Les citoyens de Saint-Augustin-Desmaures sont invités, pour une troisième année consécutive, à visiter l'Exposition commerciale qui se tient, à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 31 mars, au complexe municipal. Les gens d'affaires de la municipalité y présenteront la variété de produits et de services qu'ils sont en mesure d'offrir. L'entrée est libre et les heures d'ouverture sont les suivantes: aujourd'hui et demain, de 18h30 à 22h; samedi, de midi à 22h et dimanche, de 10h à 17h.

Enquête de Wright

C'est finalement le 29 août que Danny Wright, ce fonctionnaire du ministère de l'Environnement accusé d'avoir tenté de «faire sauter» l'ex-associé de sa conjointe à l'aide d'une bombe artisanale, subira son enquête préliminaire au palais de justice de Thetford Mines. Comparissant à nouveau hier, Wright a vu la suite des procédures intentées contre lui être reportées à la fin de l'été. Résidant à Saint-Julien, dans la région de l'Amiante, l'homme de 46 ans est accusé de tentative de meurtre sur la personne du neveu et ex-associé en affaires de sa concubine. I.B.



CHARLESBOURG

Les temps sont durs

Pour venir en aide aux plus démunis, un nouveau service d'aide à la famille a été implanté au centre Multi-services de l'Armée du Salut, à Charlesbourg. Diverses formes de support y sont données aux personnes défavorisées, dont du dépannage alimentaire, du dépannage

d'urgence lors de sinistre, des paniers de Noël, des conseils pour l'élaboration de budgets, un camp d'été pour enfants, etc. Le nouveau service a été inauguré hier, en présence, de Cécile Tassé, capitaine à l'Armée du Salut, et de Karine Desrochers, bénévole, toutes deux sur la photo. C.B.

QUÉBEC

Finale de la dictée P.G.L.

Plus de 80 écoles de la région de Québec et 58 de la région Chaudière-Appalaches ont participé à une éliminatoire dans le but de sélectionner les participants à la grande finale de la Dictée P.G.L. qui sera diffusée sur les ondes de la Société Radio-Canada, le 26 mai. Organisé depuis cinq ans par la Fondation Paul-Gérin-Lajoie auprès des écoles primaires francophones et des classes d'immersion française, le concours a enregistré, cette année, la participation record de 126 000 élèves de 904 écoles à travers le Canada. Dans l'agglomération québécoise, quatre jeunes ont été sélectionnés à l'épreuve régionale tenue à l'école Albert-Ouellet, le 23 mars. Il s'agit de Marie-Eve Blanchet, de l'école Saint-Albert-le-Grand (Québec), Alexandre Veillette, de l'école Guillaume-Mathieu (Charlesbourg), Philippe Cleary, de l'école Marguerite-d'Youville (Cap-Rouge), et Éléonore-Caroline

Louis, de l'école Les Primevères (Sainte-Foy). Trois participants de la Rive-Sud représenteront la région Chaudière-Appalaches lors de l'épreuve du 26 mai: Véronique Cantin, de l'école La Ruhe (Saint-Rédempteur), Véronique Goudreau, de l'école Saint-Jean (Black Lake), et Jean-François Laplante, de l'école L'Étincelle (Thetford Mines).

QUÉBEC

Bibliothèque dans Duberger

Le conseiller du Progrès civique représentant les secteurs Duberger-Sud/Les Saules, Gérald Poirier, a déposé au conseil municipal un avis de motion pour que la Ville réalise une étude de faisabilité afin d'évaluer la possibilité de jumeler le service de bibliothèque municipale à celui de l'école secondaire La Camaradière. Dans un premier temps, la Ville voulait construire un édifice. Les années ont passé de même qu'une subvention de

227 000\$ du ministère des Affaires culturelles et aujourd'hui la Ville propose un comptoir de prêts de livres. M. Poirier croit qu'un projet commun commission scolaire/municipalité permettrait un meilleur usage des équipements publics. Il s'agirait de relocaliser dans l'école la bibliothèque actuelle et de l'agrandir. Le directeur de l'Institut canadien Jean Payeur aurait dit au conseiller que le projet vaut d'être étudié.

Réaménagement du boulevard Charest

Pour réaliser la phase II du réaménagement du boulevard Charest, soit le tronçon compris entre les rues Dorchester et Mgr-Gauvreau, la Ville de Québec a octroyé un contrat à la firme qui a fait la soumission la plus basse, Les Entreprises P.E.B. de Lac-Saint-Charles. Il s'agit d'un contrat de 2,6 millions \$ qui sera réalisé cet été. B.R.

QUÉBEC

Un voleur de parcomètre vite épinglé

Les policiers de Québec ont reçu un appel pour le moins inusité vers 23h25, mardi. Une personne disait avoir vu un homme se promener, mine de rien, un parcomètre sous le bras. Les agents se sont rendus sur les lieux, soit en face du 1505, Ozanam, pour se rendre compte qu'un parcomètre manquait effectivement. Si le parcomètre n'y était plus, les traces du voleur étaient cependant restées sur place. Les policiers n'ont eu qu'à suivre les pas dans la neige pour se rendre à un appartement. Ils y ont trouvé un jeune homme qui essayait d'ouvrir le parcomètre pour s'emparer de l'argent. Il n'aura toutefois pas eu le temps de toucher le fruit de son larcin, puisque les policiers l'ont arrêté avant. Le présumé voleur, un homme de 23 ans de Rivière-du-Loup en visite à Québec, a expliqué aux policiers que le parcomètre n'était pas fixé solidement. C.B.

DESCHAMBAULT

15 nouveaux emplois chez Lauralco

L'atelier de rénovation des cuves d'électrolyse construit au coût de 16 millions \$ à l'Aluminerie Lauralco de Deschambault a permis la création de 15 emplois. Lusine est à compléter l'embauche du personnel qui sera affecté à ce nouvel atelier. Le bâtiment abrite les opérations d'entretien et de réparation des 264 cuves d'électrolyse qui rendent possible la production d'aluminium. Une fois réparées, elles peuvent être fonctionnelles pendant environ sept ans avant de devoir retourner à l'entretien. Auparavant, ces travaux étaient réalisés à même le secteur d'électrolyse. Lauralco compte 56 employés et a une capacité de production de 215 000 tonnes d'aluminium. M.G.

La Sidac Saint-Sacrement tente de se saborder

Dans la plus totale confusion...

FRANÇOIS POULIOT

Le Soleil

■ QUÉBEC — Dans la plus totale des confusions, la Sidac Saint-Sacrement a voté hier en faveur de son sabordement. Mais rien n'est encore acquis, car tout porte à croire que la Ville de Québec refusera d'enterrer l'organisme...

C'est par un vote de 46 pour, 13 contre que les membres de la Société d'initiative des artères commerciales se sont prononcés sur la dissolution de la corporation. Ce qui devait en théorie ne prendre que quelques minutes a pris quelques heures!

Les membres du conseil d'administration ont d'abord tenté d'amender l'ordre du jour pour lancer une période de discussion sur le sujet. Leur proposition a été battue par l'assemblée par un

vote de 26 contre neuf. Un vent de controverse a ensuite soufflé sur la réunion lorsque les administrateurs ont proposé d'appeler chacun des membres tour à tour pour vérifier leur éligibilité.

Dès le troisième appel, il y a eu frictions. Un commerçant s'est en effet vu refuser son bulletin de vote au motif qu'il était en défaut de 95 \$ sur sa dernière contribution. «Comment cela se peut-il, on ne m'a pas avisé!» s'est-il exclamé.

Il n'en fallait pas plus pour que certains membres ne s'emportent contre la procédure et accusent le CA d'avoir un plan A et un plan B pour éviter la dissolution.

À ce moment, le directeur de la division promotion économique à la Ville de Québec, Jean-Yves Tellier, est venu souligner à l'assistance un point de règlement fort pertinent: les règlements de la Ville ne permettent dissolution d'une Sidac que si 50% de tous ses membres en règle la réclament.

Lorsque le président Michel Boily a indiqué que l'organisme comptait au total 98 membres en règle, il est alors très rapidement apparu que les pro-dissolution allaient manquer en nombre...

Un autre débat a suivi, cette fois sur la véracité du nombre de membres en règle, de même que sur le droit de voter de

chacun. Devant la difficulté de vérifier la régularité des membres présents, on a failli assister à un vote secret où chacun aurait signé son bulletin!

Il reste maintenant à vérifier si l'expression en faveur du sabordement rencontre le 50% prescrit par les règlements de la Ville. Pour ce faire il faudra d'abord déterminer combien de membres compte réellement la Sidac et combien de personnes ont voté sans y avoir droit.

L'opération devrait prendre une se-



Quelques commerces du quartier Saint-Sacrement.

maine, mais déjà il semble que la Sidac ne pourra s'éteindre. Celle-ci gère un budget d'environ 40 000 \$ qui, de l'avis de la majorité, ne donne pas de plus-value à la contribution qu'ils sont chaque année forcés d'y verser.

La STCUQ boucle avec un profit de 797 000 \$

Malgré une baisse d'achalandage

FRANÇOIS POULIOT

Le Soleil

■ QUÉBEC — Malgré des revenus d'usagers de 4 millions \$ inférieurs aux prévisions, la STCUQ a bouclé son exercice financier 1995 avec un surplus de 797 572 \$.

«La baisse des revenus est attribuable à la grève, amorcée en novembre 1994 et qui s'est poursuivie jusqu'en janvier 1995. Nous avons perdu des usagers que nous espérons pouvoir entièrement recouvrer d'ici la fin de l'année 1996», a expliqué le président de l'organisme, Claude Larose. Il a ajouté que la so-



Claude Larose

ciété de transport avait réussi à boucler son budget en compressant les dépenses.

La STCUQ a terminé l'année avec des revenus de 87 millions \$; 26 millions \$ lui sont venus des usagers, une somme légèrement inférieure à celle de l'an dernier.

DETTE ALLÉGÉE

La dette à long terme de l'organisme est par ailleurs passée de 39 millions \$ à 35,4 millions \$. En 1990, elle s'élevait à 60 millions \$.

Il faut cependant préciser qu'une proportion indéterminée de celle-ci (Claude Larose n'avait pas le chiffre) était attribuable à la construction du siège social de l'organisme.

Une manif qui risque de bloquer la 173

LUCE DALLAIRE

Collaboration spéciale

BEAUCEVILLE — Une manifestation est prévue, demain, entre 15h et 17h, face à l'hôtel de ville à Beauceville, pour dénoncer la session des services de santé du Centre hospitalier de l'endroit vers celui de Saint-Georges, dès le 1er avril.

Si le mouvement s'enclenche, les manifestants se regroupent vers 15h, à l'hôtel de ville et bloqueront, à l'aide de camions, la route 173.

«Le gouvernement est incohérent», lance le maire de Beauceville, M. H. Marcel Veilleux car, ajoute-t-il, «il dépense 20 millions \$ à Saint-Georges pour un plan fonctionnel et technique qui servira à accueillir des équipements qui sont, chez nous, déjà très bien logés.»

La circulation sera vraisemblablement perturbée. Les véhicules d'urgence pourront circuler, mais les automobilistes devront emprunter des rues secondaires ou patienter.

DES RIVIÈRES

Le comité vote pour un 7^e district mais rejette la carte électorale

BENOÎT ROUTHIER

Le Soleil

QUÉBEC — La Ville ira probablement de l'avant avec son projet d'ajouter un district électoral dans le secteur des Rivières, mais elle devra retravailler la future carte électorale car les deux comités consultatifs du secteur la rejettent.

Le comité consultatif Neufchâtel-Lebourgneuf a voté à 8 contre 1 hier soir pour que des Rivières ait un septième district, donc un septième conseiller municipal, ce qui assure une représentation plus équitable. Mais c'est à 7 contre 2 qu'ils ont rejeté le projet de redécoupage de la carte électorale.

La principale raison, quasi la seule d'ailleurs, était les problèmes rencontrés dans le quartier des Gradins et des Griffons, que le projet envoie dans le district Duberger. Ce quartier fait partie de Lebourgneuf, c'est une population jeune qui a plus d'affinités avec le reste de Lebourgneuf qu'avec Duberger. Et l'autoroute de la Capitale s'avère une barrière difficile à enjamber.

Les conseillers Bruno Maltais et Charlotte Maltais-Munger ont averti que les modifications sont difficiles à faire. Mais des efforts seront faits. Comme on en fera pour trouver une meilleure solution de redécoupage dans le secteur des Saules, a fait remarquer au SOLEIL la conseillère Francine Roberge.

La grande majorité des gens qui sont allés au micro faire leurs commentaires étaient des membres soit du Rassemblement populaire soit du Progrès civique et le conseiller indépendant Jacques Jobin a déploré que la petite politique l'ait emporté sur une discussion de fond sur l'importance de la représentation électorale équitable.

Il a suggéré que l'on ajoute un 21^e district à la ville mais avec la même masse salariale. Les élus actuels verraient leur rémunération diminuée de 700 \$ pour un simple conseiller, et de 1300 \$ pour le chef de l'opposition qui gagne quelque 65 000 \$ par an.

La semaine dernière le comité consultatif Duberger/Les Saules s'était prononcé contre un septième district dans des Rivières pour des raisons économiques.

Maudit foulard !

Depuis un an aujourd'hui, je tiens cette chronique. Oui déjà! Trois fois la semaine, vous butez sur ma sainte face. Des lecteurs m'abordent parfois pour commenter la photo qui s'étale impudiquement au milieu de cette page, tout en haut de la page 5. Certains le font dans le dessein de m'offenser, d'autres cherchent à me consoler. « Vous avez l'air d'une grébinche, ce que de toute évidence vous n'êtes pas », m'a dit l'autre jour une lectrice diplomate. Depuis un an, trois fois par semaine, je vous inflige cette vision d'horreur. Mais aujourd'hui, chers lecteurs, je vous dois la vérité. Cette photo est un faux.

En réalité, j'ai le nez de Cléopâtre, la caroncule lacrymale de Greta Garbo, le lobe d'oreille de Dolly Parton, la cuisse de Kim Basinger, la phalangette de Claudia Schiffer, l'acromion de Lady Di, les doigts d'orteils de Stéphanie de Monaco, la chute de rein de Mireille Darc. (J'aurais préféré hériter du feu sacré de sa cousine Jeanne, mais on ne peut pas tout avoir!) Si la technique du virtuel était plus avancée, vous entendriez aussi mon timbre divin, mon rire mozartien, les trémolos de Céline, les aigus de la Diva Wilhelmenia.

Bref, je suis tellement belle que je ne suis pas sortable. Et grâce aux fées qui se sont penchées sur mon berceau, mon ego est inversement proportionnel à ma beauté.

Mais le hic... Oui, il y a un hic! Quand vient le temps de saisir toutes mes splendeurs dans seul cliché, par un curieux caprice de la physique, on

aperçoit ce que vous voyez. Comme si les ingrédients d'un gâteau des anges donnaient un pouding au chômeur. Je cherche en vain à percer le mystère. Où se produit l'erreur? Émane-t-il de moi un rayon qui affecte la pellicule dès qu'on la plonge dans le bassin d'acide?

Remarquez, j'ai plus de chance que les collègues de La Presse fraîchement revampée. On les voit presque de pied en cap, en format géant. Un peu plus et on les exposait en bas-reliefs. Leurs tailleurs, leurs chemises changent de couleur: rouge un jour, à pois le lendemain, caca d'oie une autre fois. Mais le pire, c'est qu'ils parquent très souvent à la une. Quand je les vois, juchés en haut du pli du journal, je suis contente d'écrire dans LE SOLEIL.

Vous aurez donc compris que cette photo que vous examinez à l'instant n'a de la réalité que les apparences: ces plis et replis, cette croûte terrestre ratatinée que la pellicule souligne cruellement (mais qu'une impression plus floue efface parfois à demi) ne sont pas à moi. Ni cet oeil, sorte de poisson poché qui se répand en remous concentriques: on a beau le cerner de khôl, le tapoter, lui donner des compresses, c'est en vain! Ni ce sourire figé, ni ce menton, sorte de mandibule à la Cyrano. La photo est prise de face. Heureusement, car de profil, il aurait fallu une rallonge de la page vers l'est.



Ghislaine Rheault

Mais je ne vous ai pas encore tout dit. J'y arrive. J'ai bien essayé de déjouer la lentille. Avant de me rendre chez le photographe à qui avait échoué la mission impossible de me présenter sous un jour sympathique, j'ai conçu un habile stratagème. J'ai dissimulé ma beauté sous une sorte de tchador, un foulard de chiffon acheté

chez Simons. Il cachait tout, sauf mon oeil torve. C'était parfait!

J'attendais le défilé libérateur quand un coup de vent a fait tomber le tchador juste au mauvais moment. Il s'est affaissé sur mon cou. Ô rage, ô désespoir! Je n'ai pas eu le temps de le replacer avant que le photographe ne commence à me bombarder. Clic et reclic, clic et reclic! Je me sentais comme la rondelle que l'objectif traque au hockey.

Si le chiffon avait rempli son office, vous n'auriez jamais vu cette botte de foin topée sur le dessus comme si je marchais avec une assiette sur la tête. Ce faux replat n'est pas l'oeuvre d'un coiffeur. Je suis brouillée avec lui depuis le jour de ma « diplomation ». Il avait donné à ma tignasse frisée « naturel » le fini lisse d'un canard laqué. Il a reçu son bleu. Trop polis pour me suggérer de m'adresser à un plasticien pour un ravalement complet de la face, des lecteurs m'ont conseillé de changer la photo. Remonter les bajoues, étirer la peau du cou comme pour une volaille d'Hollywood, raboter les paupières? La seule pensée de cette menuiserie-

là me donne des frissons. Même chose pour la liposuction. J'ai vu une intervention l'autre jour à la télévision. On aurait dit un aspirateur fouillant une vieille outre.

En ce jour d'anniversaire, je vous dois la vérité, toute la vérité. Approchez-vous un peu, j'ai un secret pour vous. Ce que j'ai à vous dire ne doit pas tomber dans les oreilles des enfants. En dessinant cet autoportrait, je ne veux surtout pas offenser la moralité. Mais je vous ai promis toute la vérité, au risque d'être accusée d'indécence. Réellement, un lecteur (grand chrétien désireux de défendre le célibat des prêtres) s'est attaqué... à mes fesses. Pardonnez-moi cet aveu brutal, mais je ne trouve pas d'autres mots pour cette difficile confiance. Il a commenté, dans les termes qui suivent, un article où j'invitais l'archevêque de Rome à observer le bonheur qui se lisait sur le visage d'Aristide dit Titid le jour de son mariage avec Minouche à Port-au-Prince. « Si vos fesses ressemblent à votre face, ce n'est pas demain que les curés vont avoir avec vous, le sourire d'Aristide », a-t-il écrit. Comme j'avais raison de vouloir cacher ma beauté sous un tchador!

Je fais aujourd'hui cet aveu car c'est probablement la dernière fois qu'on publie cette photo. J'en ai depuis des mois une autre dans mon tiroir. Elle ne rend pas non plus justice à mon charme... mais tant pis! Je suis sûre que vous allez me croire. J'ai le nez de Cléopâtre, le muscle couturier de Sharon Stone, l'astragale de Catherine Deneuve, le canal galactophore de Naomi Campbell et le grain de beauté de Cindy Crawford. Pas sur la joue. Je ne vous dis pas où...

ULTRATRAIN Lévis n'a pas à payer — le maire Guay

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

■ LÉVIS — « Il n'est pas question que la Ville de Lévis avance 2 ou 3 millions \$ pour payer une partie de la nouvelle voie ferrée pour l'Ultrain. Cette responsabilité appartient à d'autres. C'est clair, net et précis. »

C'est en ces termes que le maire de Lévis, Denis Guay, a réagi, hier, aux propos du député de Lévis aux Communes, Antoine Dubé, qui s'est dit en faveur, mardi, d'un partage des coûts de construction d'une nouvelle voie ferrée entre le CN, la raffinerie Ultramar, d'autres industries qui pourraient s'établir dans le parc industriel de Saint-Romuald ainsi que la ville de Lévis.

« Les intervenants sur la Rive-Sud connaissent notre position. Pourquoi ce serait le pollué qui devrait payer pour le pollueur? Pourquoi tenir un sommet quand on connaît qui pollue? Nous, on veut protéger notre qualité de vie, notre actif », a soutenu M. Guay.

D'autre part, le maire trouve étrange que le député Dubé soit favorable à une contribution d'une municipalité pour financer une voie ferrée. « C'est une responsabilité fédérale, pas une responsabilité locale », a-t-il commenté. Il se serait attendu à ce que le député du Bloc québécois en exige davantage du CN qui est encore contrôlé à 40% par le gouvernement fédéral.

Malgré ces divergences de vues, M. Guay s'en remet au responsable du comité de représentants de la Rive-Sud, le maire de Charny, Marc Lavallée, pour négocier une entente avec le CN. « Je suis patient mais je suis à la veille d'atteindre mes limites. Je laisse encore la chance au coureur », a-t-il exprimé. Le tracé alternatif permettrait à l'Ultrain d'éviter de circuler dans des secteurs habités de Lévis.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

Par ailleurs, ce fut au tour, hier, de la Chambre de commerce de la Rive-Sud de prendre position publiquement dans le dossier controversé de l'Ultrain. Selon le président de l'organisme de gens d'affaires, Alain Gosselin, les discussions sur la nouvelle voie ferrée doivent continuer malgré la demande du CN à l'Office national des transports pour modifier la voie ferrée actuelle.

« Il est important que tous les intervenants poursuivent les négociations malgré le fait que le CN ait publié des avis publics laissant croire son intention de conserver le tracé original. Les enjeux sont trop importants pour que l'on permette des confrontations stériles », a-t-il déclaré.

La Chambre de commerce estime que l'Ultrain est un outil de développement économique important et « qu'il ne faut pas s'y opposer sans proposer de solution de rechange. » « Trop souvent, des dossiers majeurs achoppent suite à un manque de communication entre les parties. Le tracé alternatif visant à relier l'usine Ultramar à la voie du CN, à la hauteur de Pintendre, semble être la solution idéale pour tous », a poursuivi le président.

M. Gosselin fait partie du comité restreint dirigé par M. Lavallée. La Corporation de développement économique Pointe-Lévy, le Conseil économique des Chutes-de-la-Chaudière, les MRC Desjardins et des Chutes-de-la-Chaudière sont aussi représentés au comité.

EN BREF

Ils reculent sur les policiers

Trois ados ont joué une séquence digne d'un scénario d'un film policier, hier soir. Surpris alors qu'ils circulaient à trop grande vitesse sur la 1^{re} Avenue, ils ont tenté de semer les policiers qui les ont pris en chasse et interceptés. Alors que les policiers croyaient la poursuite terminée, le conducteur a reculé sur l'auto-patouille, pesé à fond sur l'accélérateur et pris la poudre d'escampette avec l'auto volée la veille à Québec. Le trio été rejoint quelques instants plus tard. Des accusations de conduite imprudente, de vitesse excessive et de délit de fuite seront portées aujourd'hui par les policiers de Charlesbourg. Ceux de Québec les attendent avec deux autres plaintes: vol de véhicule et recel. Aucun d'eux ne possède un permis de conduire. C.V.

Une femme armée est interceptée à l'aéroport

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

Linda Lavoie soutient qu'elle allait régler une succession

■ QUÉBEC — Une femme de 43 ans, venue en taxi de Cap-Saint-Ignace, a été interceptée hier matin à l'aéroport de Québec au moment où elle allait monter à bord d'un avion, armée d'un pistolet de 8 mm.

En après-midi, Linda Lavoie, de Cap-Saint-Ignace, a comparu devant le juge Michel Babin, qui l'a envoyée subir un examen psychiatrique de cinq jours pour déterminer son aptitude.

La procureure de la couronne, M^e Geneviève Lacroix, avait demandé un examen en faisant un exposé de l'affaire au juge.

Au dire du chauffeur de taxi qui a conduit Linda Lavoie à l'aéroport, celle-ci avait un « air bizarre ». Durant tout le trajet, elle sifflotait ou chantonnait.

Vêtue d'une ancienne tenue militaire, la quadragénaire s'est ensuite présentée au poste de contrôle, son billet pour Toronto et une boîte de métal à la main.

L'ALARME A SONNÉ

Lorsque la boîte est passée sous le détecteur, l'alarme a sonné et l'agent a aperçu l'arme et sept balles sur son écran. On a également trouvé un couteau de chasse dans ses bagages.

Interrogée par les policiers, Linda Lavoie a plus tard admis qu'elle ne possédait pas d'enregistrement pour

l'arme. Elle a expliqué qu'elle se rendait à Toronto pour « régler une succession ».

Dans un premier temps, la femme a refusé de s'identifier puis elle a exhibé son permis de conduire. Elle s'est ensuite informée auprès des policiers s'il y avait des « tours de transmission » à l'aéroport.

Devant la réponse affirmative, elle a déclaré: « C'est parfait. Mes problèmes vont se régler... »

Devant le juge, toujours vêtue de son ancienne tenue militaire, la prévenue est apparue très calme et n'a pas bronché lorsque son avocat, M^e Jean Asselin, a consenti à ce qu'elle soit soumise à un examen psychiatrique. Elle a esquissé un sourire à l'endroit du juge Babin lorsque celui-ci lui a fait part de sa décision.

Elle reviendra devant le tribunal lundi.

LE TRENTA UN®

COMPLETS CARREAUX TEXTURÉS 499.⁹⁵

L'exclusivité du 31,
des complets crêpe de
laine froide avec
vestons allongés,
plus cintrés,
aux épaules arrondies
pour une coupe
naturelle. Carreaux
texturés en coloris
de sable. 40 à 44.
Rég. 595.00*

la maison
simo
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE

*Le prix régulier signifie le prix auquel cet article est habituellement vendu. Simons n'est pas une indication de prix. Les prix sont susceptibles de varier sans préavis. Pour toute question, contactez votre magasin Simons.

LE QUÉBEC LE CANADA

PRÉVISIONS DE DÉPENSES

L'aide aux entreprises sera charcutée

HÉLÈNE BARIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le gouvernement Bouchard va faire plaisir aux entreprises, du moins à celles qui réclament depuis longtemps la fin des subventions. Le budget du ministère de l'Industrie, Commerce, Science et Technologie sera amputé de près du quart, ou de 107,3 millions \$, pour l'année qui vient.

Tous les programmes du ministère seront réduits à l'exception de l'aide financière aux sociétés d'État, à cause de la dette de Sidbec.

Cette dette, que les contribuables paient toujours même si l'entreprise a été privatisée et fait des profits records, exigera un remboursement de 20 millions \$ l'an prochain et justifie

la seule augmentation de dépenses du ministère.

La Société de développement industriel est la principale source des économies qui seront réalisées au chapitre de l'aide aux entreprises. Son budget passera de 183,4 millions \$ cette année à 108,9 millions \$ en 1996-1997, ce qui doit refléter la ré-

duction du nombre de programmes et des fonds alloués à chacun de ces programmes.

« L'aide financière aux entreprises fait l'objet d'une remise en question qui se traduit par une importante réduction des crédits qui y sont alloués », a dit le président du Conseil du Trésor.

Le plus important des programmes, qui porte curieux nom de Aide à certains projets industriels d'intérêt économique, sera réduit de 71,1 à 63,8 millions \$.

Autre exemple, l'aide accordée en vertu du programme Innovation et

transfert de technologie dans les PME passera de 7,9 à 3 millions \$. Même le budget des sociétés Innovatech sera réduit, tandis que la plus grosse d'entre elles, Innovatech du Grand Montréal, ne sera plus sous la responsabilité du ministère de l'Industrie et du Commerce.

**Les entreprises recevront
42,8 millions \$
de moins que cette année**

Des organismes comme l'Institut national d'optique

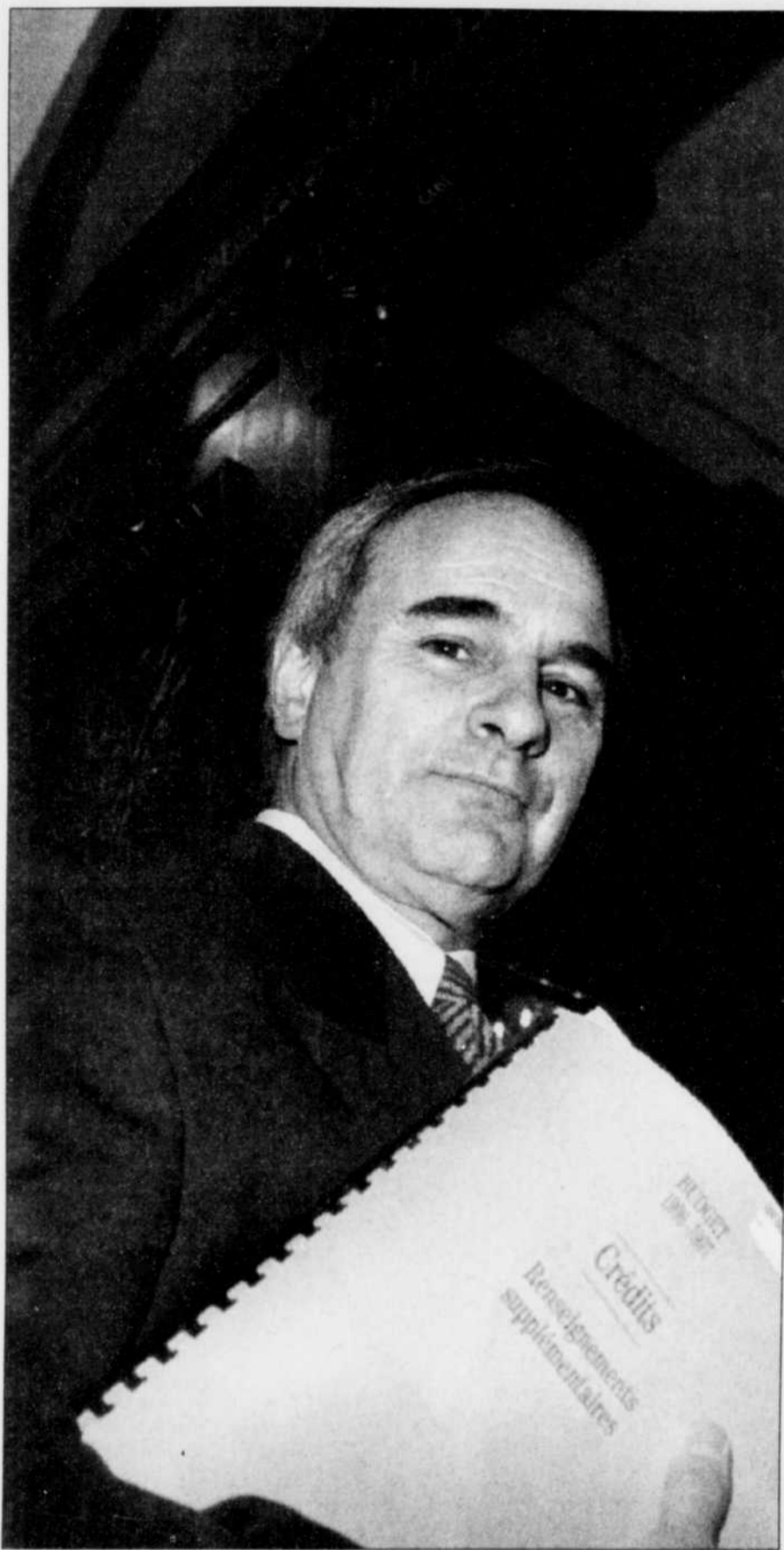
(INO), le Centre de recherche industrielle (CRIQ) et la Société du centre des congrès de Québec sont aussi mis à contribution. Les fonds alloués à l'INO passent de 3,1 à 2,3 millions \$, le budget du CRIQ est réduit de 18,9 à 18

millions \$ et celui du Centre des congrès de Québec, dont la gestion sera confiée à un organisme régional, passe de 6,7 à 5,9 millions \$.

Joint hier, le président de l'INO, M. Jean-Guy Paquet, ne savait pas si les crédits alloués à l'institut seront véritablement réduits ou réaménagés autrement. L'INO est financée par un accord fédéral provincial et 60% de son budget de 7,4 millions \$ vient d'Ottawa.

Au total, les entreprises recevront 42,8 millions \$ de moins que cette année en aide financière de toutes sortes.

L'effectif du MICST passera de 1453 à 1354, une diminution de 99 personnes.



Le président du Conseil du Trésor, Jacques Léonard.

ASSISTANCE SOCIALE

Les prestations de base ne sont pas touchées

■ QUÉBEC — Le gouvernement Bouchard ne touchera pas à la prestation de base des assistés sociaux, a répété hier le président du Conseil du Trésor, Jacques Léonard, mais le grand livre des crédits prévoit néanmoins des modifications législatives, réglementaires et administratives ainsi que des révisions de programmes qui atteignent 160 millions \$ de compressions.

Le budget du ministère de la Sécurité du revenu demeure pratiquement le même que l'an dernier, soit autour de quatre milliards \$, mais l'augmentation du nombre de ménages prévus en 96-97 se traduira forcément par une révision du régime.

La hausse de 2,9% des prestataires fera passer le nombre de ménages de 481 000 à 494 783 cette année, une facture supplémentaire de 105 millions \$ pour l'État. Au cours de l'année financière qui se termine le 31 mars, le nombre de ménages à l'aide sociale a augmenté de 11 000, soit 172 millions \$ de plus.

Pour respecter son budget, le ministre mettra en place des mesures de contrôles et de suivi personnalisés qui dégageront 68,6 millions \$, des modifi-

cations législatives, administratives et réglementaires économisant 118,8 millions \$ et d'« autres révisions » de 42,9 millions \$.

Jacques Léonard n'a pas donné le détail des compressions, laissant à sa consœur Louise Harel le soin d'en faire les annonces plus tard.

En présentant les crédits de 96-97, le président du Conseil du Trésor a simplement indiqué que les recommandations des rapports de Camil Bouchard et de Pierre Fortin sont à l'étude et serviront de base à une révision en profondeur du régime de l'aide sociale en cours d'année.

Dans son discours inaugural de lundi, le premier ministre Lucien Bouchard a déjà indiqué que l'allocation au logement serait revue. V. M.

**Bouchard a
indiqué que
l'allocation
de logement
sera revue**

L'éducation écope

Des compressions sans précédent de quelque 600 millions \$

VINCENT MARISSAL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Dans une série de compressions sans précédent de 600 millions \$ touchant le réseau de l'éducation, Québec introduit cette année une obligation de résultats aux étudiants et aux cégeps en plus de commander un dégraissage des administrations universitaires.

Comme le lui suggérait le rapport Mac Donald, en septembre, le ministère de l'Éducation réduira le nombre de sessions supplémentaires pendant lesquelles un étudiant pourra bénéficier de bourses.

Le ministère entend par cette mesure inciter les étudiants à obtenir leur diplôme plus rapidement tout en récupérant environ 18 millions \$ en 96-97.

Ainsi, un étudiant inscrit au baccalauréat recevra des bourses durant un maximum de 7 sessions au lieu de huit comme c'est le cas en ce moment et un élève des sciences humaines au cégep devra compléter son programme en cinq sessions pour bénéficier du soutien financier gouvernemental. Passé ce délai, ils ne pourront compter que sur des prêts.

Par ailleurs, le ministère veut forcer les cégeps à augmenter leur taux de diplomation en réduisant leur subvention en fonction du %age d'échecs de leurs élèves. En 96-97, le ministère récupérera 20 millions \$ par cette mesure.

En outre, le ministère envisage d'introduire un droit (lire frais supplémentaires) de reprise d'un cours pour les élèves du collégial dont le résultat se situe entre 50% et 60%. Chaque fois qu'un étudiant doit reprendre un cours qu'il a échoué, cela se traduit par des coûts supplémentaires pour le

cégep, indique Pauline Marois, qui ajoute qu'il n'est pas forcément nécessaire de reprendre le cours au complet. À titre d'exemple, une diminution de seulement 2% du taux d'échec amènerait des économies de 16 millions \$, souligne-t-elle.

Les montants en jeu ne représentent qu'une mince fraction des compressions totales, mais les décisions de l'Éducation annoncent un changement profond de mentalité quant au devoir de réussite étudiant.

« Il ne faut pas voir ça comme une taxe à l'échec, mais plutôt comme un encouragement à la réussite », a plaidé Pauline Marois, dont le gouvernement avait aboli une mesure libérale pénalisant les cégepiens qui accumulent les échecs.

Au total, les crédits du ministère subissent une baisse de 408,5 millions \$ pour atteindre 9,1 milliards \$. En fait, l'effort total sera plutôt de 600 millions \$ puisque le réseau devra aussi absorber l'augmentation de ses frais de fonctionnement (service de la dette, convention collective, etc).

Bonne nouvelle pour les étudiants, Québec maintient le gel des frais de scolarité à l'université, mais cela signifie que celles-ci devront trouver

l'argent qu'elles réclamaient dans leur propre administration (une commande de 26 millions \$).

Les écoles privées auront un répit cette année, mais elles seront rattrapées l'an prochain et devront subir les mêmes compressions que le secteur public, a prévenu le ministre de l'Éducation.

Les propriétaires de maison qui se trouvent sur le territoire de 68 commissions scolaires au Québec feront aussi les frais des compressions dans l'Éducation.

En effet, ces 68 commissions scolaires (sur 154 au total) pourront hausser le compte de taxes scolaires puisqu'elles n'ont pas atteint le plafond de taxation autorisé. Ces hausses pourraient rapporter jusqu'à 77 millions \$.

Un propriétaire d'une maison évaluée à 116 000 \$ à Sainte-Foy pourrait ainsi devoir payer 38,59 \$ de plus par année, a illustré Mme Marois. Par ailleurs, le gouvernement entend récupérer 145 millions \$ grâce à la réorganisation du travail dans tout le réseau.

Par niveau scolaire, les compressions se divisent ainsi (incluant l'augmentation des coûts de système):

- Préscolaire, primaire et secondaire: 257 millions \$ sur 5,7 milliards \$
- universitaire et scientifique: 97 millions \$ sur 1,7 milliard \$
- collégial: 40 millions \$ sur 1,4 milliard \$
- L'Institut de tourisme et d'hôtellerie: 2 millions \$ sur 22 millions \$.

**Gel des frais
de scolarité
maintenu
mais retour
de la «taxe
à l'échec»**

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Des services rayés de la carte

■ QUÉBEC — Les compressions de 670 millions \$ dans le réseau de la Santé et des Services sociaux, dont la moitié sera absorbée par la Régie de l'assurance-maladie du Québec, annoncent une diminution marquée des services payés par l'État, a indiqué hier le ministre Jean Rochon.

Jean Rochon compte toutefois sur l'implantation d'un nouveau régime universel et contributif d'assurance-médicaments, en janvier, pour économiser près de 200 millions \$ au cours de l'exercice financier 96-97.

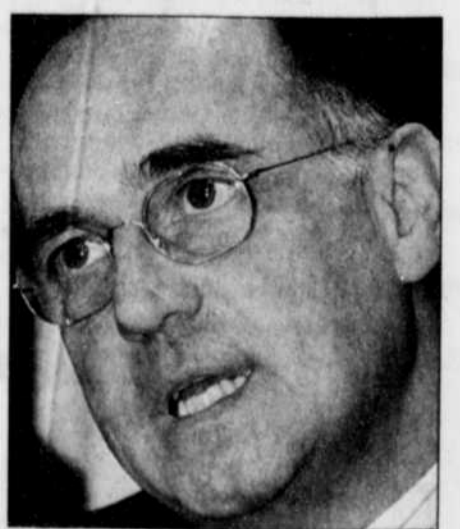
Les crédits du plus gros ministère sont réduits de 385 millions \$ auxquels s'ajoutent environ 300 millions \$ reliés à l'augmentation des coûts du système. Le budget de dépense se situera en 96-97 à 12,9 milliards \$.

Comme on s'y attendait, l'État mettra en cause la couverture de certains services, en particulier ceux qui ne sont pas jugés essentiels ou, en termes bureaucratiques, « socialement ou médicalement requis ».

La liste des services rayés de la liste ne sera connue qu'en cours d'année, mais il est acquis que les soins purement esthétiques et les frais médicaux hors Canada ne seront plus couverts par Québec.

Les assistés sociaux seront aussi mis à contribution: les soins dentaires de ces derniers ne seront plus entièrement défrayés par l'État, sauf pour les enfants de moins de 10 ans.

En outre, les ressortissants étran-



Jean Rochon

gers qui ont un permis de travail temporaire ne seront plus couverts par l'assurance-maladie du Québec.

Par ailleurs, la transformation du réseau se poursuivra au même rythme en 96-97, ce qui explique la compression importante des budgets des hôpitaux. Les crédits consentis aux hôpitaux diminuent de 207 millions \$ pour se situer à 5,5 milliards \$. V. M.

POINTS SAILLANTS

Principaux points saillants des Crédits budgétaires 1996-97 déposés à l'Assemblée nationale par le président du Conseil du Trésor, Jacques Léonard

- Réduction de 317 millions \$ du budget des écoles, collèges et universités du Québec.
- Compressions additionnelles de 243 millions \$ du réseau de la santé et des services sociaux dont le budget est ramené à 12,8 milliards \$.
- Réduction de 260 millions \$ des crédits de l'assurance-maladie.
- Implantation prochaine d'un régime d'assurance-médicaments qui fera épargner 196 millions \$ au gouvernement.
- Restrictions dans la gratuité des soins dentaires dont bénéficient les assistés sociaux et les jeunes enfants. Une épargne de 27 millions \$.
- Réduction de 47,5 millions \$ du budget de l'aide sociale, même si le nombre de ménages bénéficiaires a augmenté de 13 000.
- Réduction de 187 millions \$ dans les sommes consacrées au budget de la voirie.
- Réduction de 120 millions \$ des subventions aux entreprises.
- Le nombre de fonctionnaires sera réduit de 4450. Des coupes de 2500 postes restent à négocier.
- Réduction de la représentation du Québec à l'étranger.



Des ministères seront plus touchés que d'autres.

COUPE DE POSTES

Les leaders syndicaux n'en reviennent pas

QUÉBEC — «La commande est lourde». Les leaders des syndicats de la fonction publique québécoise sont tombés en bas de leur chaise en apprenant qu'en plus de la coupe de 1948 postes exigée par l'État à tous les ministères et organismes s'ajoutait l'obligation de réduire de 100 millions\$ les coûts de la main-d'œuvre au gouvernement du Québec. Une commande qui équivaut ni plus ni moins à une réduction supplémentaire de 2500 autres postes.

«C'est évident que nous ne parviendrons pas, malgré la meilleure volonté du monde, à couper 100 millions\$ seulement par l'aménagement du temps de travail ou par des mesures de départ assisté», commente la présidente du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), Danielle-Maude Gosselin, qui se fait déjà à l'idée que ce n'est pas seulement 1948 postes qui seront éliminés mais 4500.

Tout au long de la journée, hier, le président du Conseil du Trésor, Jacques Léonard, ses collaborateurs et ses fonctionnaires se sont efforcés à convaincre les médias qu'il ne fallait pas «automatiquement» additionner les 1948 postes aux 2500 autres.

Pour le gouvernement, il sera possible de préserver une bonne partie de ces 2500 postes via certaines mesures: départs assistés, retraites (un programme est d'ailleurs en préparation, a confié le ministre Léonard), aménagement du temps de travail, mises à pied chez les 10 000 employés occasionnels et réévaluation de la sous-traitance.

«Ça n'annonce rien de bon pour les occasionnels», se plaint Robert Caron, président du SPGQ qui réclame que l'État s'attaque sans plus tarder au phénomène de la sous-traitance.

En 1996-97, Québec consacrera 20,3 milliards\$ (397,8 millions\$ de moins que l'an dernier), soit 49,4% de ses dépenses, pour la rémunération de ses 441 000 employés des secteurs public et parapublic.

Dans les ministères et organismes, l'élimination de 1948 postes fera passer l'effectif total autorisé de 58 815 à 56 867 postes. Des ministères seront plus affectés que d'autres aux coupures de postes. Au ministère des Transports, pas moins de 660 postes vont disparaître. Ça sautera également à la Justice (289 postes), aux Ressources naturelles (230 postes), à la Sécurité publique (212 postes), à l'Environnement et Faune (193 postes), à l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation (99 postes), à l'Industrie, Commerce, Science et Technologie (99 postes) et à l'Éducation (94 postes).

Un seul ministère échappe au jeu du couperet, soit celui de l'Emploi, Solidarité et Condition féminine, où l'on ajoutera même de l'effectif, 223 postes, pour la gestion des programmes de la Sécurité du revenu.

Par ailleurs, le ministre Léonard a rappelé qu'il comptait sur les négociations avec les syndicats des employés des secteurs publics et parapublics sur l'amélioration de l'organisation du travail pour rendre l'État plus efficace et lui permettre des services à meilleur coût.

Il a aussi insisté sur le fait que l'appareil gouvernemental devait réduire ses dépenses de fonctionnement de 500 millions\$ en sabrant, plus particulièrement, dans ses frais de transport et de communication, de services professionnels et administratifs, d'entretien et de réparations, de fournitures et d'approvisionnements. G.L.

Budget moindre pour les routes et fermetures sont toujours prévues

GILBERT LEDUC

Le Soleil

■ QUÉBEC—Le gouvernement du Québec a confirmé, hier, qu'il dépensera moins d'argent, en 1996-97, pour réparer les routes et qu'il fermera des prisons et des délégations du Québec à l'étranger. Par ailleurs, l'État diminuera son aide financière aux municipalités et resserrera la couverture des services de l'aide juridique.

De plus, dans un élan qui doit conduire à des fusions d'organismes gouvernementaux et même à l'abolition de certains d'entre eux, tout ça pour économiser 25 millions\$, le président du Conseil du Trésor, Jacques Léonard, a indiqué que l'Office des ressources humaines n'existera plus.

Ses activités et son personnel tomberont sous peu sous la responsabilité du Conseil du Trésor. L'abolition de l'ORH devrait permettre des économies de l'ordre de 2 à 3 millions\$.

Le budget du ministère des Transports pour son programme de construction du réseau routier et entretien des infrastructures de transports est amputé de 186,9 millions\$, passant de 988 à 801 millions\$.

LE RÉSEAU ROUTIER

À l'intérieur de ce programme, l'enveloppe budgétaire consacrée à l'amélioration du réseau routier est coupée de près de 120 millions\$ et celle de la réfection des routes passe de 162 à 113 millions\$. Quant à l'entretien des routes, le budget est sensiblement le

même que l'an dernier, soit 350 millions\$ comparativement à 356 millions en 1995-96.

Par ailleurs, le ministère des Transports se montre moins généreux à l'égard des villes puisqu'il donne un sérieux coup de hache dans le programme d'aide financière à l'amélioration du réseau routier municipal. En effet, la part du gouvernement est réduite de plus de la moitié, passant de 65 à 29 millions\$.

Il n'y a pas que les Transports qui coupent les vivres aux municipalités. Le ministère des Affaires municipales fait de même en sabrant 52,9 millions\$ dans son programme d'aide financière aux municipalités et aux villages nordiques qui atteindra 99 millions\$ en 1996-97.

Le ministère des Affaires municipales n'a cependant pas oublié la Commission de la capitale nationale qui voit son budget s'accroître de 4,9 millions\$ et qui atteindra 12,4 millions\$.

L'aide juridique n'est pas épargnée par les compressions budgétaires de l'ordre de plus d'un milliard\$ imposées à la machine gouvernementale. Le ministère de la Justice envisage de procéder à un réexamen de la couverture des services d'aide juridique afin de réaliser une coupure de 4,2 millions\$ dans son programme d'aide aux justiciables.

CENTRES DE DÉTENTION

La présentation des crédits budgétaires a permis au gouvernement de confirmer la fermeture de centres de détention et de délégations du Québec à l'étranger. Par contre, il faudra attendre quelques jours, sinon quelques semaines, avant de connaître les «victimes» du couperet.

Au ministère de la Sécurité publique, le budget pour la garde des détenus et la réinsertion sociale des délinquants est amputé de 11,6 millions\$. La fermeture d'établissements de détention devrait permettre des économies de

14,3 millions\$. Par contre, le ministère dépensera 8 millions\$ de plus pour aider, notamment, le milieu communautaire à accueillir des détenus.

Une coupe de 10 millions\$ est imposée au ministère des Relations internationales dans son budget de représentation à l'étranger. Ainsi, il devra réduire «substantiellement» ses activités hors Québec, notamment en mettant la clé dans la porte d'une dizaine de délégations ou bureaux du Québec à travers le monde.

Le budget de la Commission de la capitale nationale augmente de 4,9 millions\$

Des collections directement importées d'Allemagne et d'ailleurs, uniquement réservées aux hommes, exclusivement chez Herren-Mode, Place Sainte-Foy.

HERREN-MODE
PLACE SAINTE-FOY
652-0810

ON OUBLIE LA

Jusqu'au dimanche 31 mars 1996

LA GALERIE DU MEUBLE

SUR TOUT, TOUT, TOUT!

COMMENCEZ À PAYER EN 1997

CLASSIQUE : 1215, boul. Charest O., Québec 681-0171
CONTEMPORAIN : 18, rue Courvellet, Québec 681-0171
ROCHE BOBOIS : 9, rue Courvellet, Québec 681-4101
RIVE-SUD : 170, rue Kennedy, Lévis 838-9982

HEURES D'OUVERTURE :
Lundi au mercredi 9 h à 17 h 30 • Jeudi et vendredi 9 h à 21 h • Samedi 9 h à 17 h • Dimanche 12 h à 17 h
*12 janvier 1997 • Conditionnel à l'approbation du crédit • Compte 30 %

LES MINI CAUSERIES DE LA GALERIE
Vous êtes intéressé par la décoration ou le mobilier? Vous désirez en savoir plus...
Profitez gratuitement de nos mini-causeries d'une durée de 45 minutes.

CALENDRIER

LES TAPIS : MILLE ET UN USAGES, MILLE ET UN STYLES
Samedi 30 mars à 10 h
Venez démystifier l'univers des tapis et des tapis. Que ce soit pour les tendances nord-américaines ou européennes, vous serez mieux renseigné sur les différentes façons de personnaliser les tapis et comment les intégrer à votre décor par des insertions de différents tissus, laines, cuirs, sisals et couleurs.

LES MEUBLES EN CUIR
Jeudi 4 avril à 19 h
Vous serez mieux informé sur les différents aspects du cuir tels que ses caractéristiques, ses avantages, les points les plus importants pour juger de la qualité d'un meuble en cuir, l'entretien, les tendances, et bien plus.

L'ÉCLECTISME EN DÉCORATION
Samedi 13 avril à 10 h
L'éclectisme, c'est ce savoureux mélange de styles, de motifs, de couleurs qui nous permet de personnaliser notre décor. Si vous aimez plus d'un style en décoration et aimeriez savoir comment les marier, venez en causer avec nous!

OBJETS À VENDRE
LES MEUBLES EN TISSU
LES MEUBLES ROCHE BOBOIS
En vous attendant, vos enfants peuvent regarder un film de Walt Disney.

Le milieu de la santé réagit prudemment

Rochon rencontre son réseau aujourd'hui

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le milieu de la santé a réagi plutôt prudemment hier aux compressions de 669 millions \$ qui l'affecteront à compter du 1er avril. La réaction la plus vive provient de la Fédération des affaires sociales de la CSN qui croit que la santé aurait pu passer son tour cette fois, surtout les établissements.

« Une économie de 290 millions \$ à réaliser dans le réseau, c'est beaucoup et cela va sûrement affecter les conditions de travail de nos membres. Le ministre Rochon annonce encore des réallocations vers les CLSC, vers les centres d'hébergement de longue durée ou pour le maintien à domicile mais cela ne s'est pas toujours concrétisé dans le passé. Il est facile de couper mais réallouer est une autre affaire », dit le président de la FAS, Louis Roy.

Il déplore le manque de cohérence dans la transformation vécue jusqu'ici. « Nous ne savons pas où s'en va le gouvernement. Nous craignons une plus grande privatisation vers des agences, les centres d'accueils privés et cela au détriment des soins et des employés », ajoute M. Roy.

À la Régie régionale de la santé de Québec, la directrice Monique Bégin

confirme que tous les directeurs d'établissements de santé et de régies régionales rencontreront le ministre Rochon ce matin pour apprendre de vive voix comment s'effectueraient les compressions.

« Moi je m'attends à ce que la bouchée soit un peu plus grosse à avaler. Le ministre s'est engagé à respecter les plans de transformation des régies, qu'ils seraient maintenus. Tout au plus faut-il s'attendre à ce que nous ayions à les réaliser un peu plus vite que prévu », dit Mme Bégin.

Chez les assureurs, l'Assurance-vie Desjardins-Laurentienne, un des membres du Regroupement des assureurs à charte du Québec, se réjouit de la mise sur pied d'un régime universel d'assurance-médicaments dès le 1er janvier si leur expertise et leur personnel sont mis à contribution.

« Le partenariat envisagé va dans le

sens de ce que nous avons proposé comme regroupement et le ministre Rochon s'est engagé à nous consulter. Malheureusement, nous ne savons toujours pas quelles seront les recommandations du comité Castonguay. Pour nous, ce qui est important, c'est que nous préservions les emplois et que nous conservions des opportunités d'affaires », indique Richard Fournier, du groupe Desjardins.

Au Front commun des personnes assistées sociales, Claudette Champagne dénonce des compressions de 48 millions \$ imposées aux assistés sociaux, auxquelles s'ajoute une autre coupe de 180 millions \$. Le gouvernement a en effet sonné le glas de la gratuité des soins dentaires et réduira les allocations versées pour les prothèses, orthèses et correcteurs visuels. « Les personnes assistées sociales n'auront plus rien dans leurs poches », déplore-t-elle.

La Fédération de l'âge d'or du Québec trouve pour sa part « bizarre » le pelletage chez les assureurs privés des frais d'hospitalisation à l'étranger et s'inquiète des répercussions des compressions à la RAMQ.

« Est-ce qu'on va hausser le ticket modérateur », demande sa porte-parole, Mme Martine Langlois.



Tous les directeurs d'établissements de santé et de régies régionales rencontreront le ministre Rochon ce matin pour apprendre de vive voix comment s'effectueraient les compressions.

L'opposition doute de la véracité des chiffres

QUÉBEC (PC) — L'opposition libérale ne croit pas les chiffres mentionnés dans les crédits du gouvernement publiés hier.

« Ce sont des chiffres qui proviennent de l'école d'économie de Belgrade », a ironisé le porte-parole libéral, le député de Westmount-Saint-Louis, Jacques Chagnon.

Ce dernier a cité comme exemple l'intention de couper 100 millions \$ dans la main-d'œuvre de la fonction publique, ce qui se traduira par l'abolition de 2500 postes additionnels, alors qu'aucune entente en ce sens n'est encore intervenue avec les syndicats.

Cette mesure ne sera pas en place pour le premier avril. Si on la retarde à l'automne, ce ne sera pas 2500 postes qu'il faudra abolir, mais 5000 pour réaliser l'objectif de réduction de 100 millions \$, a fait valoir le député.

AUGMENTATIONS RÉFÉRENDAIRES

« Si on n'était pas tombé dans le piège des augmentations de salaire préférentielles, on n'aurait pas les mêmes difficultés financières », a dit M. Chagnon.



Jacques Chagnon

Pour sa part, le député de Rivière-du-Loup, Mario Dumont, chef de l'Action démocratique, a déploré que le ministère de l'Éducation soit un des plus touchés.

« Un des consensus du Sommet économique était qu'il fallait investir dans l'avenir, c'est-à-dire dans l'éducation », a dit M. Dumont.

Ce dernier a déploré aussi qu'on coupe beaucoup plus « dans les services aux citoyens que dans les bureaux ».

Les budgets d'administration des ministères sont beaucoup moins réduits que les budgets versés aux citoyens, a fait valoir M. Dumont.

Ainsi, on a augmenté le budget du Secrétariat à la condition féminine mais on coupe le budget des allocations de maternité, a noté le député de l'ADQ.



Mario Dumont

STORES VERTICAUX! STORES HORIZONTAUX! STORES PLISSÉS! STORES DE TOILETTE!

STORES

FAITS SUR MESURE

DIRECTEMENT DU PLUS GRAND FABRICANT!

LES PLUS BAS PRIX À TOUS LES JOURS!
AUCUN COMPÉTITEUR NE PEUT VOUS OFFRIR MEILLEUR MARCHÉ ou UN TEL CHOIX!

ET TOUS NOS STORES SONT GARANTIS!
CONFIEZ-VOUS AUX professionnels!

ENTREPRISE QUÉBÉCOISE ÉTABLIE DEPUIS PLUS DE 42 ANS!

LE MARCHÉ DU STORE
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER Établie depuis 1954

Succ. **265 boul. Wilfrid-Hamel • 687-0053**
No. 18 À VANIER, angle rue Du Pont Scott (en face de l'hôpital Christ-Roi)

PLUS GRAND CHOIX AU PAYS: **15,000** STYLES ET COULEURS de STORES

...PRÊTS EN MOINS DE **24hrs**

Arthabaska: (819) 357-1297 Greenfield Park: (514) 672-0200 Ave Mont-Royal: (514) 522-0700 St-Georges: (418) 228-0067
Chicoutimi: (418) 549-1465 Joliette: (514) 752-4123 Pte-aux-Trembles: (514) 640-9037 St-Hyacinthe: (514) 771-4266
Chomedey: (514) 668-2370 Lafontaine: (514) 569-8332 Repentigny: (514) 582-9937 St-Jean S.R.: (514) 348-0990
Drummondville: (819) 478-4983 • Montréal • Sherbrooke: (819) 565-0007 Terrebonne: (514) 471-4791
Fabreville: (514) 963-2020 Jean-Talon E.: (514) 251-0375 Sorel: (514) 743-6866 Trois-Rivières: (819) 378-5715
Granby: (514) 777-1099 Plaza St-Hubert: (514) 278-8327 St-Eustache: (514) 974-3434 Vanier (Québec): (418) 687-0053

EMBAUCHEZ
des
étudiants

- Service de placement et de pré-sélection
- Affichage d'emplois
- Service: rapide professionnel et gratuit



Développement des ressources humaines Canada

OUVERTS

Centres d'emploi du Canada pour étudiants

Québec.....	529-8792	Montmagny.....	248-1102
Charlesbourg.....	627-4414	Thetford Mines.....	335-2972
Beauport.....	660-6660	St-Georges.....	228-8806
Sainte-Foy.....	654-3000	Donnacona.....	285-3301
Lévis.....	833-8200	Ste-Marie.....	387-2916
La Malbaie.....	665-3784	Charny/St-Romuald.....	834-7697

PRÉVISIONS DE DÉPENSES

Les représentants étudiants constatent que l'État
«réduit le déficit sur le dos des jeunes»BRIGITTE BRETON
Le Soleil

■ QUÉBEC — «En coupant de plus de 317 millions \$ en éducation, le gouvernement Bouchard réduit le déficit sur le dos des jeunes», constatent amèrement les représentants des étudiants des collèges et des universités. Dans le milieu de l'éducation, plusieurs ont réagi ironiquement hier en se réjouissant que le premier ministre ait fait de l'éducation une priorité.

«Pour améliorer l'éducation et le taux de diplomation, il faut des fonds», a soutenu Pascal de Guise, président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ). Or, le gouvernement coupe à tous les niveaux d'enseignement, dont 40 millions \$ dans les collèges et 98 millions \$ dans les universités.

La FECQ et la Fédération étudiante universitaire du Québec s'interrogent aussi sur la bonne foi de M. Bouchard qui dit se préoccuper de l'avenir des jeunes, alors qu'ils découragent les plus

démunis à entreprendre des études post secondaires en diminuant de 5 millions \$ le programme de prêts et bourses. Selon Pascal de Guise, l'État récupérerait plus en encadrant mieux les élèves plutôt que de les diriger vers l'aide sociale.

La présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), Lorraine Pagé, met pour sa part en doute l'objectif d'équité du gouvernement. «Ce sont les plus démunis qui écopent: les gens malades, ceux sur l'aide sociale, les gens à l'éducation des

adultes, les enfants handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage».

Tout comme Diane Drouin, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec, Mme Pagé estime que les écoles primaires et secondaires auraient pu être épargnées des coupures puisqu'elles ont subi des compressions de plus d'un milliard \$ au cours des 13 dernières années, alors qu'à d'autres niveaux ou réseaux, des restrictions sont imposées depuis seulement deux ans.

Les deux femmes ne s'entendent toutefois pas sur les façons d'absorber les réductions. Selon la dirigeante syndicale, il faut nécessairement revoir les structures du réseau de l'éducation puisque l'État n'a plus d'argent pour les services. La présidente de la FCSQ croit pour sa part qu'il n'y a pas là de

recupération à faire à court terme. «Le personnel des centres administratifs a la sécurité d'emploi. Qu'on ferme ou regroupe des commissions scolaires, nous devons payer les salariés».

Selon Diane Drouin, deux avenues s'offrent pour éviter le cul-de-sac et éviter de pénaliser les élèves: s'attaquer de toute urgence à l'organisation du travail et abolir le financement des écoles privées non complémentaires au réseau public. Sur ce dernier point, le porte-parole de la Fédération des associations de l'enseignement privé, Auguste Servant, ne croit pas qu'il sera dans l'intérêt des jeunes Québécois que toutes les écoles aient le modèle «CEQ».

«Il y a un choix de société à faire. Les écoles privées ne peuvent demander aux parents de payer plus».

Au niveau des collèges, le président de

la Fédération des cégeps, Réginald Lavertu, estime que son réseau ne pourra assumer des coupures de 40 millions \$ (67,7 millions \$ si on ajoute le service de la dette, les augmentations de salaire et au régime de retraite), sans affecter les services aux étudiants. «Il faudra reprendre le dialogue avec l'ensemble des syndicats et examiner entre collègues quels services pourraient être regroupés».

Pierre Reid, président de la Conférence des recteurs et des principaux des universités québécoises, indique pour sa part que les universités jonglaient depuis quelque temps avec la baisse de subvention.

«Certaines bonifient les départs à la retraite et réalisent une réingénierie administrative. Elles n'ont cependant pas trouvé toutes les solutions et certaines afficheront des déficits». Selon M. Reid, il faudra poser la question de la hausse des frais de scolarité sinon ce sont les futurs étudiants qui écopent.

Les écoles privées
ne peuvent demander
aux parents de payer plusPerte de capacité de 50 % pour Anik E1
Telesat Canada se démène pour rassurer ses clients

OTTAWA (PC) — Telesat Canada se démène actuellement pour rassurer ses clients après qu'un panne d'alimentation ait fait disparaître de façon permanente la moitié de la capacité de transmission du satellite Anik E1.

Une défectuosité électrique a paralysé le satellite au milieu de l'après-midi, mardi.

TÉLÉ BROUILLÉE

Les écrans de télévision sont alors devenus enneigés, les services d'approbation du crédit ont été mis en panne et des agences de nouvelles ont connu de nombreuses difficultés de transmission. Anik E1, lancé en 1991, avait déjà subi une panne majeure il y a deux ans. Certains clients ont été transférés sur l'autre satellite de Te-

lesat, Anik E2, et du temps de transmission a été loué sur des satellites américains pour permettre de rétablir tous les services.

Seuls les gens vivant dans certaines régions rurales et les villages les plus isolés ne bénéficiaient pas encore de services normaux, hier. Les panneaux solaires qui fournissent de l'énergie au satellite s'étaient débranchés la veille, a révélé le président de Telesat, Larry Boisvert.

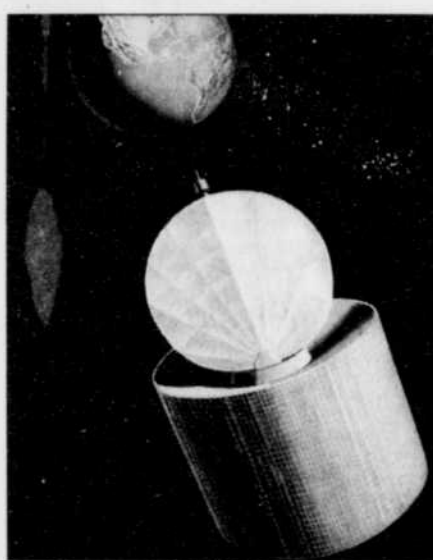
RESTAURER LA CONFIANCE

Telesat doit maintenant s'attaquer à un défi de taille: restaurer la confiance de ses clients. «Il est clair que nous avons eu notre part de problèmes avec les satellites Anik», a avoué hier Larry Boisvert.

«Je ne peux dire si nous allons rencontrer d'autres problèmes. J'espère sincèrement que celui-ci était le dernier.»

Environ une centaine de gros clients ont été affectés par cette panne de satellite, y compris la Société Radio-Canada, CBC Newsworld et RDI, TSN, MuchMusic, WTN, The Family Channel, Super Channel, La Presse Canadienne, Nouvelles Télé-Radio et Broadcast News ainsi que Northwest Tel, à Yellowknife.

Cancom, qui distribue des émissions de télévision à 2600 câblodistributeurs et dans 3,6 millions de maisons dans les régions rurales et éloignées, a également été affectée par la panne. Un seul des 22 signaux de Cancom demeurait inutilisable hier après-midi.



Anik E1

EN BREF

Trou de mémoire
pour Chrétien

Vous ne connaissez pas le nom des libéraux élus dans Etobicoke-Nord et de Humber-St. Barbe-Baie Verte lors des élections partielles de lundi? Jean Chrétien non plus. Lors de la rencontre de son caucus, hier matin, M. Chrétien a voulu présenter quatre de ses cinq nouvelles recrues à ses députés. Il n'a eu aucune difficulté à se rappeler les noms des circonscriptions de Papineau-Saint-Michel et de Saint-Laurent-Cartierville ni de ceux de leurs élus, les ministres Pierre Pettigrew et Stéphane Dion. Par contre, lorsqu'est venu le temps d'identifier les deux autres candidats et leurs comtés, il a dû mettre ses lunettes et lire un bout de papier qu'il avait en main. M.M. Gerry Byrne et Roy Cullen n'ont pas eu l'air de s'en formaliser. (PC)

Une enquête de
l'APA prouve que
les automobilistes
se font berner

MONTREAL (PC) — Les acheteurs d'automobile qui ont l'impression de se faire berner n'ont pas tort selon une enquête menée par l'Association de protection des automobilistes.

Deux enquêteurs anonymes de l'Association ont visité 18 concessionnaires de Québec et Montréal.

Seuls les deux concessionnaires Saturn reçoivent une bonne évaluation notamment parce qu'ils ont donné aux clients des feuillets contenant le prix des autos et de leurs équipements.

Les concessionnaires Toyota font quant à eux piètre figure. L'un d'eux, basé à Lachine, a gonflé le prix de détail suggéré de plus de mille dollars alors qu'un autre, à Ste-Foy, a faussement affirmé que Toyota appliquait une politique de prix fixes dans la région de Québec.

Le concessionnaire de Sainte-Foy impliqué a toutefois vigoureusement contesté ces faits, hier, en faisant publier une page complète de publicité dans un quotidien de la vieille capitale.

Huit concessionnaires ont recommandé la location à long terme alors qu'elle n'était pas avantageuse pour les clients et un vendeur de Chrysler a avoué recevoir 100 dollars de plus pour une location que pour une vente.

LOCATION

Huit concessionnaires ont recommandé la location à long terme même s'il s'agissait d'une formule moins intéressante pour les acheteurs témoins délégués par l'APA.

Pourquoi ont-ils agi ainsi? Un vendeur de Chrysler a avoué recevoir 100 \$ de plus sur sa commission en favorisant la location plutôt que la vente.

En conclusion de son étude, l'APA affirme qu'il est grand temps d'adopter une réglementation efficace pour assainir le marché de la location à long terme, et que le prix de détail suggéré soit affiché sur tout véhicule neuf.

Félicitations
à nos jubilaires!

Monsieur et Madame Trefflé Collin

Il y a 50 ans, monsieur Trefflé Collin et madame Georgette Renaud unissaient leur destinée. De cette union allaient naître cinq enfants.

Le 2 mars dernier, ils célébraient ce 50^e anniversaire de mariage au restaurant La Fondue. Aujourd'hui, leur famille compte encore trois enfants, Lise, Doris et Jacques et trois petits-enfants, Chantal, Eric et Pierre qui s'unissent pour leur souhaiter encore de longues années de bonheur!

**BICYCLETTES
HORS TAXE!**
TOUTES DE TPS* ET PRIX RÉDUITS...
TOUTES LES TAXES PAYÉES EN TOTALITÉ D'ICI LE 6 AVRIL '96

PRIX RÉDUITS:

Achetez votre vélo de montagne, hybride, route, BMX, vêtements et accessoires '96 ou '95 déjà réduits et économisez la TPS si payé en totalité.

RAGE

- Entièrement conçu et fabriqué à la main au Québec
- Le #1 des vélos à Québec
- Cadres garantis à vie
- Qualité & prix imbattable
- Série complète avec plus de 17 modèles

Rage junior sokol 20"	119.95\$
Rage junior dean 24" 5 vit.	159.95\$
Rage Manne MTB	199.95\$
Rage Sellers MTB 15 vit.	249.95\$
Rage Viola hybride 18 vit.	279.95\$
Rage Kärber MTB 18 vit.	399.99\$
Rage Levaditi MTB 21 vit.	399.95\$
Rage Phisalix MTB 21 vit.	499.95\$
Rage Remlinger MTB 21 vit.	679.99\$

Garantie de la Vie Sportive:

- 5 ans sur l'ajustement de votre vélo
- Cadres garantis à vie
- 1 an de garantie sur les pièces
- Technicien spécialisé avec 15 ans d'expérience: André Germain

TREK USA™

- Le #1 mondial dans le vélo
- Tous les cadres faits entièrement à la main
- Tous les vélos Trek, sont garantis à vie dans plus de 55 pays à travers le monde
- Technologie OCLV Carbon

Trek 800 Sport 21 vit. MTB	349\$
Trek 700 Multitrack Hybride 21 vit.	359\$
Trek 820 CRO-MOLY 21 vit. MTB	468\$
Trek 850 21 vit. MTB	799\$
Trek 930 Singletrack 21 vit.	799\$
Trek 7000 performance alum. 26 lbs	899\$
Trek 970 SHK fourche Rock Shox	1,549\$

Prix réduits:

- Odomètre Dual Cat Eye 9.99\$
- Casque de vélo approuvé CSA 19.95\$
- Cadenas en "U" AVP 16.95\$
- Dérailleur Shimano XT 7 vit. 69.95\$



LA VIE SPORTIVE
600, Bouvier, coin des Gradins, Québec
T:623-8368 F:623-8608 E-mail: sportive@qbc.clic.net

• Lun-Mer 9:30 - 17:30 • Jeu-Ven 9:30 - 21:00 • Sam 9:00 - 17:00 • Dim 11:00 - 17:00

LA PLUS GRANDE DES PETITES VOITURES

CLIMATISEUR ET
500\$ DE REMISE

neon

NEON HIGHLINE 4 PORTES 1996
L'ensemble 22D comprend :

- Climatiseur sans frais supplémentaires
- Boîte automatique
- Moteur 2 litres, 16 soupapes, 132 chevaux - Plus de puissance que toute autre voiture de sa catégorie.
- Habitacle avancé - Plus d'espace que toute autre voiture de sa catégorie.
- Direction assistée
- Freins assistés à disque à l'avant
- Suspension aux quatre roues entièrement indépendantes
- Deux coussins de sécurité
- Poutres latérales de portes
- Radio AM/FM stéréo
- Roues de 14 po et enjoliveurs de luxe
- Glaces teintées
- Essuie-glace à balayage intermittent et cadence variable
- Insonorisation de qualité
- Commande intérieure d'ouverture du réservoir d'essence
- Tapis avant et arrière



13 996\$*

À NE PAS MANQUER!

Meilleure nouvelle voiture économique.
AJAC

« Avec ce beau design, Chrysler a découvert le marché des jeunes de cœur en leur offrant une voiture qui est à la fois amusante et pratique. »

Le Guide de l'auto 1995

Voiture de l'année 1995.
AJAC

« La Neon est l'une des sous-compactes les plus douées de sa catégorie. »

Denis Duquet - La Presse

« Un éclair de génie de Chrysler, un véritable casse-tête pour les Japonais. »

Doug Sweet - The Gazette

« Une petite voiture avec un gros moteur et un gros sourire. »

Patrick Bédard - Car and Driver

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.



VOTRE CONCESSIONNAIRE

CHRYSLER

QUELQU'UN DE FIABLE.

Programme d'aide pour handicapés physiques



Programme spécial de 750\$ de remise à l'intention des diplômé(e)s

Tous les détails chez le concessionnaire.

CHRYSLER CANADA
Commanditaire officiel de l'équipe olympique canadienne



©A.O.C.

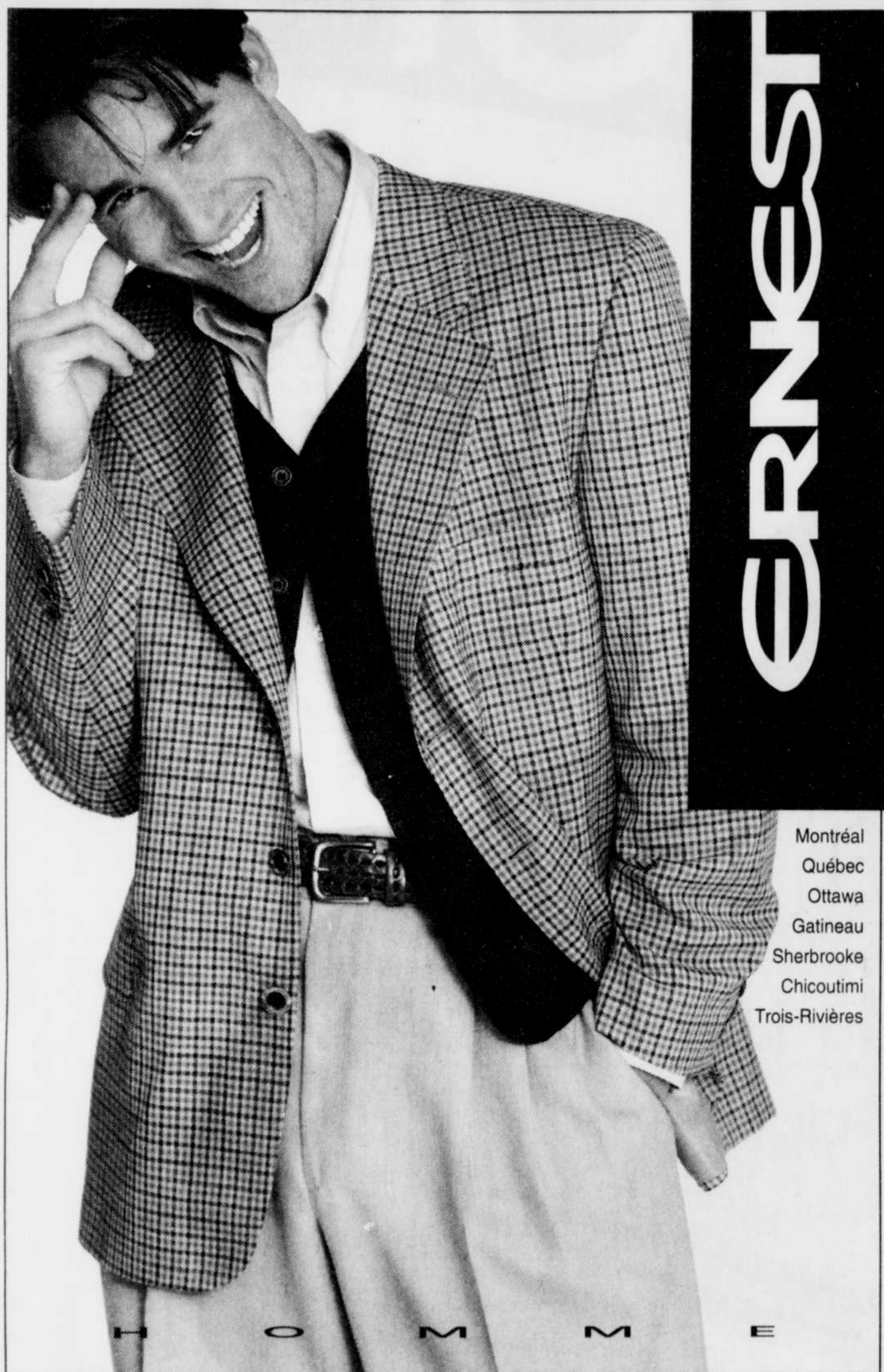
*Remise du fabricant incluse. Transport (630 \$), assurances et taxes en sus. Offre d'une durée limitée. Détails chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre et peut avoir à commander.

EN BREF

Bertrand porte sa cause à Ottawa

Accompagné de membres de son groupe Citoyens de la nation, l'avocat Guy Bertrand est venu hier à Ottawa livrer son message au sujet de la sécession du Québec. La cofondatrice du groupe, Angéline Fournier, s'est rendue au bureau du premier ministre Jean Chrétien pour donner copie des amendements constitutionnels que propose Me Bertrand afin de « baliser » la tenue d'un pro-

chain référendum au Québec. Aucune rencontre officielle n'a toutefois eu lieu. L'avocat de Québec en est à la deuxième phase de sa croisade. Il a expliqué qu'il veut qu'Ottawa et les provinces adoptent un amendement constitutionnel qui établirait une série de conditions pour la tenue d'un nouveau référendum, dont la nécessité d'obtenir une double majorité pour valider un vote favorable à la sécession. Pour le Québec, le pourcentage minimal serait de 66% et chacune des régions de la province devrait voter à 50% plus un. Pour être inscrit dans la constitution, l'amendement devra obtenir l'approbation de toutes les provinces. (PC)



Montréal
Québec
Ottawa
Gatineau
Sherbrooke
Chicoutimi
Trois-Rivières

SÉLECTION DES RECENSEURS

Manley se défend de faire du favoritisme

Tous les partis peuvent inscrire des noms sur la liste prioritaire

■ OTTAWA (PC) — Les deux tiers des recenseurs sélectionnés jusqu'à présent ne figuraient sur aucune liste fournie par les partis politiques, a indiqué hier le ministre de l'Industrie John Manley.

Si deux candidats ont réussi les examens, le responsable du recensement doit choisir celui qui figure sur la fameuse liste prioritaire et ce, même si ses résultats sont plus faibles, ordonne la note en question.

M. Manley a tenté de démontrer hier que les candidats du Bloc avaient profité du système comme les autres. Il a soutenu que certains bloquistes, y compris la députée Pierrette Venne, avaient demandé à ce que des noms soient inscrits sur la liste prioritaire.



Le ministre John Manley.

C'est ce qu'il a soutenu en réponse au Bloc québécois qui l'accuse de vouloir favoriser l'embauche des recenseurs proposés par les députés libéraux. Selon le ministre, ses données démontrent que le favoritisme a eu peu de prise dans le choix des 35 000 personnes qui seront responsables du recensement de 1996.

Le Bloc ne s'oppose pas à ce que les députés puissent suggérer des listes de candidats pour ces postes. Il condamne par contre l'établissement d'une liste prioritaire qui donne préséance aux candidats appuyés par les libéraux.

Pour appuyer leurs dires, les députés bloquistes ont brandi une série de notes de service dans lesquelles Statistique Canada rappelle à ses responsables qu'ils peuvent recruter des recenseurs à partir de nombreuses sources mais qu'en bout de ligne, les candidats sur les listes prioritaires doivent avoir préséance.

Le Bloc condamne cette liste qui « donne préséance aux candidats » des libéraux

Cette liste, dont le ministre a confirmé l'existence, est établi par son bureau. Mais, a-t-il ajouté, tous les partis peuvent y inscrire des noms, ce que personne n'a fait.

Le ministre a aussi rappelé que pour être recenseur, une personne doit réussir les tests appropriés. Mais selon une autre note de service dont le Bloc a obtenu copie, les notes d'un candidat ne sont pas le premier critère.

Mme Venne a démenti cette information et a conclu que le ministre confondait deux choses, la sélection des recenseurs et le choix de leurs superviseurs, les commissaires au recensement.

Elle a expliqué à la Presse canadienne que des députés du Bloc avaient proposé des candidats au poste de commissaires au recensement et demandé que certains figurent sur la liste prioritaire, ce qui fut fait. Aucun problème particulier n'a été

rapporté. Les bloquistes ont endossé la candidature de certaines personnes intéressées par le travail de recenseur mais ils n'ont pas demandé à ce qu'elles soient inscrites sur une liste ministérielle. Le Parti réformiste, de son côté, a refusé, dans tous les cas, de soumettre des listes de candidats parce qu'il est contre ce mode de sélection des recenseurs. Il préférerait un processus indépendant.

Souper anniversaire GRATUIT!

Venez célébrer un anniversaire de naissance au KYOTO® durant le mois de MARS, en groupe de quatre personnes ou plus, nous offrirons le repas GRATUIT à la personne dont c'est l'anniversaire. Ce délicieux repas comprend: entrée de crevettes, soupe, salade Kyoto, plat principal: steak samourai et poulet hibachi avec légumes orientaux, riz, thé et dessert (spécial). Taxes, pourboires en sus. Preuve d'identité exigée comme preuve d'anniversaire en mars. Offre valide jusqu'au 31 mars 1996.

LA MAISON DU STEAK SPECTACULAIRE!

Kyoto 560, GRANDE-ALLÉE EST 529-6141 (face au Concorde)



PARTICIPEZ AU CONCOURS

A vos marques!

Notre produit mystère

• 1 MINI-FOURGONNETTE WINDSTAR DE FORD, MODÈLE DE BASE V-6, 3,8 L, AUTOMATIQUE, AIR CLIMATISÉ, RADIO-CASSETTE AM-FM VALEUR DE 25 500 \$

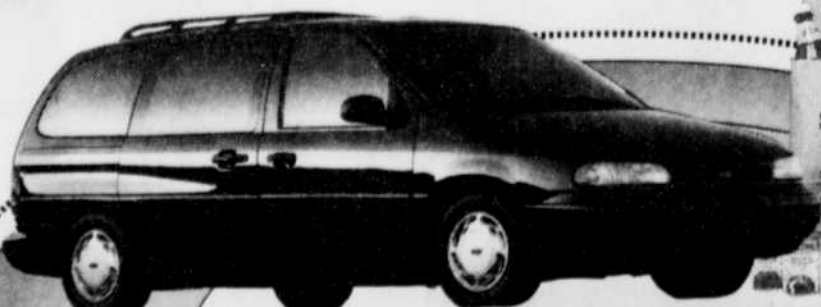
• 1 BON D'ACHAT SUPER C DE 5 000 \$ OFFERT PAR LE SOLEIL/LA PRESSE

• 120 BONS D'ACHAT SUPER C DE 100 \$
4 BONS D'ACHAT OFFERTS DANS CHAQUE SUCCURSALE SUPER C (1 BON D'ACHAT PAR SEMAINE DURANT 4 SEMAINES)

COURRER LA CHANCE de gagner

en collaboration avec

LE SOLEIL



TOMATES Super C bte 796 ml

3/198 \$

en vigueur du 25 au 31 mars 1996

Comment participer

Du 25 mars au 20 avril 1996, remplissez le coupon de participation, joignez-y trois preuves d'achat (code CUP ou un fac-similé reproduit à la main, non-reproduit mécaniquement) de produits de marque Super C et répondez à la question-concours. Déposez votre coupon et les trois preuves d'achat (code CUP) dans la boîte prévue à cet usage dans les succursales Super C. Aucun achat requis. Date limite du concours : le samedi 20 avril 1996 à 16 h 59. Participez autant de fois que vous le désirez. Ce concours s'adresse aux personnes de 18 ans et plus. Le tirage se tiendra le 6 mai 1996 à 14h au siège social de Super C au 7475, boulevard Newman à LaSalle.

POUR PARTICIPER, JOINDRE OBLIGATOIREMENT

3 PREUVES D'ACHAT (code CUP) DE MARQUE SUPER C (telles qu'illustrées)

SPÉCIMEN SPÉCIMEN SPÉCIMEN

PROCEDEZ-VOUS LES PREUVES D'ACHAT SUR LES ÉTIQUETTES DE MARQUE SUPER C

LES RÉGLEMENTS DU CONCOURS SONT DISPONIBLES CHEZ SUPER C

COUPON DE PARTICIPATION

NOM : _____ PRÉNOM : _____ ÂGE : _____
ADRESSE : _____
VILLE : _____ CODE POSTAL : _____
PROVINCE : _____ TÉLÉPHONE : () _____

QUESTION-CONCOURS

NOMMEZ UN PRODUIT MYSTÈRE DE MARQUE SUPER C DE LA SEMAINE ANNONCÉ DANS LA CIRCULAIRE SUPER C ET DANS L'ÉDITION DE JEUDI OU DE SAMEDI DU JOURNAL LA PRESSE OU DU JOURNAL LE SOLEIL.

RÉPONSE : _____

RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

Les fraudeurs seront punis

Doug Young veut «décourager les malfaiteurs»

■ OTTAWA (PC) — Le ministre du Développement des ressources humaines, Doug Young, a annoncé hier des mesures qui frapperont directement les fraudeurs du système d'assurance-chômage.

Ainsi, les chômeurs qui auront été reconnus coupables de fraude par les tribunaux seront obligés d'accumuler beaucoup plus de semaines de travail pour avoir droit aux prestations d'assurance-chômage par la suite.

Le ministre a fait cette annonce surprise hier après-midi devant le Comité permanent du développement des ressources humaines.

M. Young a dressé un parallèle avec les infractions au code de la route qui entraînent des points de démerite et même la perte du permis de conduire dans certains cas. « Si c'est de la fraude, c'est de la fraude. Si on est coupable d'excès de vitesse, on est puni. »

M. Young a donné l'exemple suivant: une personne qui auparavant aurait dû accumuler 16 semaines de travail pour avoir accès aux prestations pourrait, après une première infraction, devoir accumuler 24 semaines de travail. Après une seconde fraude, ce nombre pourrait être de 32 semaines.

« Ça serait une manière de s'assurer

que les gens y pensent sérieusement », a expliqué M. Young aux journalistes.

Au cours des cinq dernières années, a-t-il ajouté, les chiffres montrent qu'environ 100 000 à 125 000 personnes par année ont été traduites devant les tribunaux pour avoir trompé le système d'assurance-chômage. Ces gens ont touché des prestations auxquelles ils n'avaient pas droit, a-t-il relaté. « Cela donne lieu à des paiements en trop de plus de 100 millions \$ par année », a-t-il précisé.

Des amendes sont déjà prévues à l'endroit des fraudeurs du système d'assurance-chômage. Il n'est pas question de les augmenter ou d'en prescrire d'autres mais de décourager les malfaiteurs. « Il y a un certain nombre de ces gens qui répètent ce genre d'activités et nous voulons leur rendre la tâche un peu plus difficile. »

Environ 300 compagnies sont également dans le coup, a fait valoir M. Young. Les dirigeants ou actionnaires de ces compagnies pourraient être directement pénalisés, a-t-il poursuivi.

Sceptique, le député libéral de Notre-Dame-de-Grâce Warren Allmand a peur qu'en publiant ces chiffres, cela donne l'impression qu'une grande partie des bénéficiaires sont des fraudeurs. Sur un peu plus de trois millions de bénéficiaires l'an dernier, plus de 100 000 étaient considérés des fraudeurs.

M. Young n'est pas d'accord. « La plupart des gens qui ont accès à l'assurance-emploi sont des bénéficiaires légitimes qui suivent les règles du jeu. Mais il y a beaucoup de gens qui n'acceptent pas que 100 000 à 125 000 personnes par année profitent du système. »

La critique du Bloc québécois en la matière, Francine Lalonde, n'aime pas, elle non plus, l'étiquette de « fraudeurs » que l'on accole aux bénéficiaires.

Le ministre s'est aussi dit disposé à étudier les assouplissements au projet de loi C-12. Toute modification devra cependant respecter les paramètres fiscaux établis par le ministre des Finances Paul Martin, a dit le ministre.

Ils devront accumuler beaucoup plus de semaines



JEEP. LEADER

SUR TOUS LES TERRAINS.



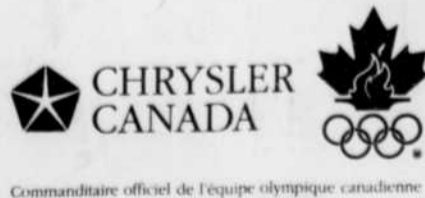
Jeep Grand Cherokee Laredo 1996, 4 X 4 Ensemble 26E + GEG

- Moteur 6 cylindres de 4 litres
- Boîte automatique à 4 rapports
- Climatiseur et glaces teintées foncées
- Freins à disque et antiblocage aux 4 roues

- Roues sport en fonte d'aluminium
- Selec-Trac ou Quadra-Trac, au choix du client
- Régulateur de vitesse et volant inclinable gainé de cuir
- Radio-cassette AM/FM stéréo
- Lève-glaces et verrouillage électriques avec télécommande

499\$* par mois (transport inclus) Terme de 30 mois CLÉ D'OR

COMPTANT INITIAL DE 1 440 \$



Commanditaire officiel de l'équipe olympique canadienne

® A.O.C.

Association publicitaire des concessionnaires Jeep et Eagle Inc.



VOTRE CONCESSIONNAIRE **Jeep | Eagle** QUELQU'UN DE FIABLE

* Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois, avec comptant initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 50 000 km, au taux de 9 c le km. Le concessionnaire peut louer à prix moindre et avoir à commander. Offre d'une durée limitée. Détails chez les concessionnaires participants.

Tirage de la FONDATION sous la présidence d'honneur de madame Hélène Mathieu
 au profit de la FONDATION de l'HÔPITAL du SAINT-SACREMENT
 Fondation RENAUD-LEMEUX Au profit des chambres de naissance de l'Hôpital du Saint-Sacrement

UN GRAND CHEROKEE

POUR 10 \$

Grand Cherokee Limited 1996
Valeur de 47 000 \$ ou 25 000 \$ en argent

Tirage le 16 mai 1996, à 12h, à l'Hôpital du Saint-Sacrement, 1050, chemin Ste-Foy, Québec
 Émission : 12 500 billets
 Tirage sous la surveillance du Groupe Mallette, comptables agréés
 Licence no 24719-96

Prix du billet : 10 \$

MAISONNEUVE airAlliance CITI

Remplissez le coupon ci-joint et retournez-le avec votre paiement à l'adresse suivante :
 1050, chemin Ste-Foy, Québec, G1S 4L8

Nom : _____
 Adresse : _____
 Ville : _____ Code postal : _____
 Mode de paiement : chèque mandat-poste Visa Master Card
 Numéro carte de crédit : _____ Date d'échéance : _____
 Signature : _____

S.V.P. libeller votre chèque ou votre mandat-poste à l'ordre de la Fondation de l'Hôpital du Saint-Sacrement

DONS DE SANG DIRIGÉS La Croix-Rouge dit oui aux parents

Les provinces, qui paieront, devront donner leur accord

■ TORONTO (PC) — La Croix-Rouge permettra dorénavant aux parents de constituer des réserves de leur sang pour leurs enfants malades, mais les provinces devront cependant donner leur accord car elles seront appelées à défrayer les coûts de ce nouveau programme.

La question des dons de sang dirigés est sur le point de refaire surface devant la Cour supérieure du Québec. Dans une décision sans précédent rendue la semaine dernière, un juge de la Cour supérieure a obligé la Croix-Rouge à accepter qu'un couple de Montréalais effectue un don dirigé à leur fils de deux ans qui doit subir une opération à coeur ouvert à cause d'une malformation congénitale.

Brigitte Quintal et Claude Bruneau n'ont cependant obtenu qu'une injonction provisoire, et doivent de nouveau se présenter en cour demain afin d'obtenir une injonction permanente qui

leur permettrait de faire des réserves de leur sang en prévision de l'intervention chirurgicale que subira leur enfant.

« Il va y avoir des changements à notre politique, peu importe ce qui va se passer vendredi, a déclaré le secrétaire général de la Croix-Rouge, Douglas Lindores. Le changement de politique que nous faisons, ou que nous allons probablement faire, s'appliquerait au genre de cas que nous avons à Montréal. »

M. Lindores a indiqué que tout reposait sur les gouvernements provinciaux, qui devront élaborer leurs propres politiques sur la question. La Croix-Rouge a entamé des discussions

avec les provinces, a-t-il ajouté.

Les provinces coordonnent leur décision et financent indirectement la Croix-Rouge par l'entremise de l'Agence canadienne du sang. Les coûts supplémentaires auxquels les hôpitaux auraient à faire face pour gérer les dons dirigés seraient ultimement défrayés par les provinces.

M. Lindores a par ailleurs souligné qu'un éventuel changement de politique « n'ouvrirait peut-être pas la porte toute grande aux dons dirigés ». La Croix-Rouge ne permettra les dons dirigés que dans des cas très particuliers, a indiqué la porte-parole de la Croix-Rouge, Suzanne Meunier. L'organisme entend par exemple permettre aux mères de donner du sang à leur enfant pour une transfusion lors d'une chirurgie cardiaque, mais refuserait les dons dirigés entre amis, a-t-elle expliqué.

FONCTION PUBLIQUE ONTARIENNE Espoir de règlement

■ TORONTO (PC) — Les négociateurs seraient sur le point d'en venir à une entente qui mettrait un terme à la grève de la fonction publique en Ontario, a déclaré un représentant syndical tard hier soir.

Cette déclaration représente un nouveau retournement dans les négociations qui avaient semblé être sur le point d'aboutir, mardi, pour ensuite s'embourber.

« Nous croyons être en mesure de conclure une entente », a déclaré une source syndicale sous le couvert de l'anonymat. « Mais nous ne pouvons dire quand au juste. »

Cette source a laissé entendre que les principaux points en litige avaient été réglés, mais que les représentants patronaux et syndicaux poursuivaient leurs efforts en vue de conclure des ententes pour les six unités syndicales de négociation.

Les grévistes pourraient être ap-

pelés à ratifier les ententes de principe quelques heures seulement après leur conclusion, de façon à retourner au travail dès samedi.

Par ailleurs, les gardiens de plusieurs pénitenciers ontariens ont décidé, hier, de retourner au travail après que le gouvernement eut menacé de les remplacer par des volontaires d'autres ministères. Les gardiens de 11 pénitenciers refusaient de se présenter au travail malgré une liste des services essentiels qui prévoyait la présence de près de la moitié d'entre eux durant cette grève des 54 000 employés de la fonction publique ontarienne, qui en est à sa cinquième semaine.



NOUVELLE

Mazda Protegé SE 1996

TOUT CE QUI EST PETIT, C'EST LE PRIX.

La toute nouvelle Mazda Protegé SE vous offre le meilleur rapport qualité-prix sur le marché.

Remarquez ce que vous obtenez comme équipement standard : siège arrière rabattable 60-40, volant inclinable, essuie-glace à balayage intermittent et radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette et 4 haut-parleurs.

Côté mécanique ? Un moteur nerveux de 1,5 litre à 16 soupapes DACT et direction assistée - elle tourne sur un 10 c ! - suspension arrière à double bras trapézoïdal brevetée et barre stabilisatrice avant.

Et non seulement il s'agit de la voiture la plus spacieuse de sa catégorie... non seulement elle est économique à l'achat... mais de plus, elle est fiable et consomme très peu d'essence.

Voyez la nouvelle Protegé SE chez votre concessionnaire Mazda.

Une voiture de qualité. Faites pour durer !

13 895\$*
PDSF

Les concessionnaires Mazda du Québec

mazda

EMPORTE-MOI

ENQUÊTE SUR LA FABRICATION DE PREUVES À LA SQ

L'hypothèse d'une «taupe» écartée

■ MONTRÉAL (PC) — L'enquête de la Sûreté du Québec sur ses policiers accusés d'avoir «planté» de la preuve dans une cause pour importation de stupéfiants a permis dès le départ d'écarter l'hypothèse d'une «taupe» au sein du corps de police.

Les agents Lucien Landry, 46 ans, Pierre Duclos, 39 ans, Dany Fafard, 31 ans, et Michel Patry, 34 ans, subissent leur procès devant jury, accusés d'avoir fabriqué de la preuve à propos d'une affaire d'importation de 26 tonnes de stupéfiants et de s'être parjurés ensuite en cour.

Mandaté avec quelques collègues de la direction de la SQ pour faire toute la lumière sur le tripotage de la preuve, le capitaine Louis Boudreau a précisé hier que l'hypothèse d'une «taupe» agissant à la SQ pour le compte des accusés avait été exclue parce que les accusés eux-mêmes l'avaient écartée.

Il ne restait donc que deux possibilités: ou bien les quatre policiers accusés avaient planté cette preuve eux-mêmes, ou bien «une erreur de bonne foi» fut commise quelque part. L'enquête de la SQ a exclu la seconde.

Il est acquis que des documents-clés non saisis le 25 mai 1994 dans les bureaux de la société montréalaise Werner Philips ont été ajoutés après coup à la preuve comme s'ils y avaient été saisis par la SQ. Il s'agissait de copies de documents se rapportant à trois conteneurs arrivés à Montréal le 3 mai et qui indiquaient à qui les conteneurs

étaient destinés.

Or, la SQ elle-même avait reçu de Douanes Canada par fax, dès le matin du 4 mai 1994, copie des documents. Ils étaient donc dès le départ sous le contrôle des enquêteurs de la section sur la répression du banditisme de la SQ.

Aussi a-t-on entrepris hier de passer à la loupe pour le jury le cheminement de ces documents. M. Steve Foisy, 40 ans, un enquêteur de Douanes Canada, a témoigné avoir appris le 2 mai 1994 que trois conteneurs suspects arrivaient le lendemain au port de Montréal. Le 3 mai Foisy récupère les documents auprès de la société maritime March Shipping, il en fait trois copies, expédiées aussitôt à trois personnes de Douanes Canada.

Les trois conteneurs sont isolés dès leur arrivée et acheminés au Centre d'examen des conteneurs.

Durant la nuit, les conteneurs délestés de la drogue sont retournés au port: on attend que les mystérieux destinataires les réclament. Or personne ne se présente.

Foisy était absent du Centre d'examen des conteneurs quand quelqu'un de Douanes Canada a expédié les deux fax à la SQ. Il n'était pas à la SQ non plus. Aussi ignore-t-il qui les y a expédiés et qui les a reçus.

Ce matin, la défense soumettra M. Foisy à un contre-interrogatoire.

Des documents-clés ont été ajoutés après coup

LIGNE ANTISÉMITES
Plainte rejetée

Un juge de la Cour fédérale a rejeté hier une plainte logée contre le groupe d'extrême-droite Heritage Front pour avoir présumément diffusé des messages téléphoniques antisémites. Dans sa décision, le juge Bud Cullen explique que la commission ne l'a pas convaincu du caractère haineux du message. Sur le répondant du Heritage Front, on pouvait entendre que «les chasseurs de Nazis sont des fous furieux», et que la communauté juive «est prête à chasser des vieillards des centres d'accueil et les débrancher des appareils de survie — pas pour obtenir justice mais plutôt pour se venger», survie — pas pour obtenir justice mais plutôt pour se venger». La décision du tribunal a stupéfait le Congrès juif canadien, qui avait

EN BREF

logé la première plainte contre le message en janvier 1995. (PC)

MEURTRIER DE BROCHU
Autres accusations d'agressions

Déjà condamné à une peine de 25 ans de pénitencier pour le meurtre de l'étudiante Chantal Brochu, à Outremont, Robert Leblanc, 38 ans, a été cité à son procès, hier, relativement à trois agressions sexuelles avec séquestration sur des femmes survenues à Sherbrooke à l'automne 1994. L'avocat de l'accusé, Me Peter Downey, qui avait déjà obtenu la com-

munication de la preuve dans cette affaire, a informé le procureur Charles Crépeau qu'il renonçait à l'audition des témoins à cette étape des procédures. Le tribunal a aussitôt cité Leblanc au terme des assises du printemps, qui débutera le 23 avril. (PC)

MONTRÉAL
Un voleur de facteur

Un facteur de 38 ans, qui pillait les enveloppes de dons des Petits Frères des Pauvres, a obtenu hier une sentence suspendue avec travaux communautaires. Le postier, Pierre Trouillard, 38 ans, père de quatre enfants, était accusé de vol. (PC)

loto-québec résultats

Tirage du 96-03-27

1^{er} numéro
061730 10 000 \$

2^e numéro
080625 10 000 \$

3^e numéro
738591 10 000 \$

4^e numéro
138645 100 000 \$

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables:

NUMÉROS	LOTS
5 derniers chiffres	1 000 \$
4 derniers chiffres	100 \$
3 derniers chiffres	10 \$
2 derniers chiffres	5 \$
NUMÉROS	LOTS
5 premiers chiffres	1 000 \$
4 premiers chiffres	100 \$
3 premiers chiffres	10 \$
2 premiers chiffres	5 \$

Banco Tirage du 96-03-27

19	23	29	34	35
38	42	43	45	46
47	48	49	51	54
56	60	64	65	68

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Panasonic

GAOO

à partir de **969\$**

Meuble en sus

***PAYEZ DANS UN AN**
Sujet aux conditions

MEUBLES CROTEAU

QUATRIÈME GÉNÉRATION

8929, Henri-Bourassa (face au McDonald's)
Charlesbourg 628-3305 628-5610

NOUVELLES FRONTIÈRES Vivez la Magie de l'Europe

de Québec **PARIS** CONSULTEZ DES EXPERTS

du 12 au 27 avril et du 19 avril au 4 mai

Rabais inclus, vol à partir de **459\$**

du 12 avril au 4 mai vol et voiture à partir de **709\$**

17 jrs. MEGANE / 4 pers. Rabais inclus

aussi vols de Montréal vers Villes de province de France, Angleterre, Belgique, Italie

GUY FRÉCHETTE Depuis 25 ans

MICHÈLE BARIL Depuis 10 ans

VOYAGES CARAVEL

CIRCUITS AUTOCAR **LOGIS DE FRANCE**

✓ FRANCE ✓ ITALIE

Découvrez la France des Terroirs, hôtels, restaurants à gestion familiale, situés partout en France, à la campagne, à la mer et à la montagne.

à partir **42\$** p.p./nuit occ. double

RABAIS AVANT 31 MARS 200\$ PAR COUPLE

Rabais de 100\$ par couple sur un circuit de + de 15 jours/min. 1500\$/pers. jusqu'au 31 mars.

RÉSERVEZ MAINTENANT 432, René-Lévesque **681-5354**

Joyeuses Pâques

Pour **1\$**

Votre Suçon* 50 g avec pinceau

ou

Votre Oeuf* de Pâques 75 g

Avec toute tranche d'achat de 10\$ Jusqu'au 7 avril 1996 Ou tant qu'il y en aura Limite de 3 par client(e)

*En chocolat au lait

Offrez Bains de Campagne, des produits riches, crémeux et onctueux. Un rituel du bain inspiré des Alpes Françaises

- Beurre d'Avocat
- Crème de Vanille
- Herbe Mousse
- Lait de Chèvre

Une exclusivité

Dans un Jardin. Paris

LES SENS ET LES SOINS

Galeries de la Capitale • Place de la Cité • Place Fleur de Lys • Place Laurier • Galeries Chagnon

623-2911 651-3191 648-8085 653-5886 833-0455

POSSIBLE INFILTRATION D'UNE TAUPE RUSSE

Le SCRS doit rendre des comptes

Herb Gray accède à la demande d'une députée réformatrice

■ OTTAWA (PC) — Le Solliciteur général du Canada, Herb Gray, a demandé au Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) de lui fournir de plus amples informations au sujet de la possible infiltration de l'agence canadienne de renseignement par un espion russe.

M. Gray a déclaré hier qu'il devrait recevoir une réponse rapidement et qu'il allait répondre par écrit à la demande d'information de la députée réformatrice Val Meredith. « Je vais présenter l'information reçue du SRCS — dans la mesure où je peux le faire — et je vais rendre ma lettre publique », a-t-il indiqué.

La députée Meredith a soutenu mardi qu'elle détenait de l'information à propos d'une taupe qui aurait infiltré le SCRS, et a enjoint M. Gray de lui prouver le contraire dans les 48 heures suivantes, sinon elle allait envoyer les preuves soutenant ses allégations aux médias.

M. Gray a indiqué qu'il allait probablement respecter les échéances fixées par la députée réformatrice. « Je ne crois pas qu'elle ait le pouvoir d'imposer de telles échéances, sauf qu'afin de détendre l'atmosphère, si je reçois bientôt des informations (que je peux divulguer), je vais les lui transmettre par écrit rapidement. »

La députée Meredith a donné à M. Gray un résumé des informations qu'elle avait reçues. M. Gray a déclaré



M. Herb Gray

qu'il ne pouvait dire si ce résumé contenait de nouvelles informations parce qu'il ne se souvenait plus de ce que le SCRS lui avait déjà communiqué sur le sujet.

Le bruit d'une possible présence d'une taupe au SCRS a commencé à courir le mois dernier. Un ancien employé du SCRS, Pierre Roy, avait soutenu qu'il avait été congédié parce qu'il avait poursuivi une enquête sur un collègue soupçonné d'es-

pionnage pour le compte de l'ex-URSS.

Le SCRS soutient toujours que ces allégations sont fausses. « Les allégations formulées par Pierre Roy concernant la possibilité d'infiltration du SRSC par un service de renseignement étranger sont dénuées de tout fondement », a réitéré mardi le porte-parole Gaétan Blais.

La députée réformatrice a répété hier que ses preuves étaient solides. « Je ne comprends pas pourquoi le SCRS l'a innocenté. Je ne comprends pas pourquoi le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité l'a innocenté. Et je ne comprends vraiment pas comment le Solliciteur général pourrait se laver les mains de toute cette affaire. »

ÉVÉNEMENTS EN SOMALIE

Documents falsifiés par des officiers canadiens

Ils ont ensuite tenté de détruire les originaux

■ OTTAWA (PC) — Des officiers canadiens ont falsifié des documents du ministère de la Défense concernant les événements de Somalie avant de les remettre à un journaliste en vertu de la Loi d'accès à l'information, a révélé hier le commissaire à l'information du Canada.

Dans un rapport déposé hier, M. John Grace conclut que les officiers devaient « répondre de leurs actes » pour avoir modifié délibérément — et substantiellement — les documents demandés par le journaliste Michael McAuliffe, puis pour avoir menti à ce sujet.

« La décision a été prise de ne pas être franc avec vous », écrit le commissaire Grace au journaliste de la radio de la CBC.

Les officiers ont aussi tenté de détruire les documents originaux pour effacer toutes traces de leur geste, mais ont été déjoués par des soldats « vigilants, courageux et honorables » qui ont rendu la mèche, ajoute le commissaire.

Le ministre de la Défense, David Collette, a indiqué hier qu'une enquête de la police militaire en était venue aux mêmes conclusions. Des avocats militaires étudient maintenant tout le dossier, a-t-il dit.

« Les recommandations (du commissaire) ont été suivies par le ministre ou sont en voie de l'être », a indiqué le ministre Collette, sans en dire davantage pour ne pas intervenir dans le processus.

JEAN BOYLE EXONÉRÉ

Le commissaire Grace a envoyé au ministre une lettre dans laquelle il identifie les officiers impliqués dans l'affaire. Le ministre a indiqué hier que le général Jean Boyle, chef d'état-major des Forces canadiennes, avait été exonéré de tout blâme.

Le commissaire a découvert que des officiers à la direction des affaires publiques avaient tenté de duper le journaliste en éliminant certaines informations contenues dans les documents, puis en réassemblant les pages à l'ordinateur pour leur donner l'allure de documents originaux.

Lorsque le journaliste s'en est plaint au ministère, on lui a menti, puis on a « donné des ordres clairs et directs pour que tous les originaux des documents soient détruits ».



Des avocats militaires étudient tout le dossier, affirme le ministre de la Défense David Collette

RODIER

CIRÉ	marine	385 \$
VESTE	marine	425 \$
PANTALON	marine	225 \$
JUPPE	disponible marine	160 \$

En exclusivité à Place Ste-Foy 656-4350

Lucia

Ensemble marine impression dorée

Cardigan	475\$
Jupe	280\$
Pull	147\$

BOUTIQUE
Danielle Morali
Place Ste-Foy, 656-9141

Un homme averti en vaut deux.

Pour seulement 99 \$, le téléavertisseur vous appartient et vous profitez de temps d'antenne illimité pendant un an. Le tout, en vous abonnant à un forfait Bell Mobilité à 19,95 \$ ou plus par mois.

En tant que propriétaire d'un téléavertisseur EZ de Panasonic, vous disposez d'un moyen efficace pour gérer vos coûts d'utilisation du cellulaire. C'est simple, votre téléavertisseur vous servira de répondeur en vous avisant que quelqu'un tente de vous joindre. Ce sera ensuite à vous de décider si vous retournez l'appel. La combinaison cellulaire-téléavertisseur : une façon intelligente de profiter des communications sans fil.

Bell Mobilité

Pour connaître le détaillant le plus proche ou pour tout autre renseignement, composez le 1 800 361-0040.

*Offre en vigueur jusqu'au 30 avril 1996 sur les nouvelles activations. Contrat minimum d'un an. Sous réserve d'approbation de crédit. Frais annuels d'accès au réseau, frais d'activation, taxes, options additionnelles, frais d'international et d'international en sur. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. L'appareil peut diffuser des modèles illustrés.

WATERMAN
PARIS

EXPERT EN TOUT TEMPS

PLUME
Cour.: 125\$
Spécial 89\$

STYLO
Cour.: 80\$
Spécial 59\$

STYLO + CRAYON
Cour.: 160\$
Spécial: 100\$

BOUTIQUE DU
Stylo
PLACE ST-ROCH

Le plus grand choix de plumes et crayons aux meilleurs prix garantis

GRAVURE SUR PLACE

QUÉBEC

Les immigrants d'Algérie affluent Mais la province reçoit 27% moins de Français

■ PARIS (PC) — Les Français ont été moins nombreux à émigrer en terre québécoise l'an dernier. Si la France a fourni au Québec en 1994 son premier contingent d'immigrants (8% sur un total de quelque 27 000), il n'est pas sûr qu'elle ait conservé cette position en 1995. En revanche, l'immigration provenant d'Algérie, où la violence islamiste et la répression militaire font chaque semaine des centaines de morts, est en forte hausse.

Un premier bilan dressé par le service d'immigration du Québec à Paris indique que celui-ci a accepté l'année dernière 3242 des 11 104 demandes qui lui ont été soumises en France. Il s'agit d'une baisse considérable au regard des 4450 admissions de 1994. «C'est le plus bas niveau enregistré depuis 1990», explique le directeur du service, Roger Thériault. Mais en soi ce n'est pas étonnant. Le Québec traverse un cycle économique difficile. Cela a toujours un impact sur la demande.

Apparemment donc, les Français ont réalisé que le Québec n'était pas épargné par la crise économique et le chômage, lui qui était parfois perçu comme une espèce d'Eldorado, un pays plus «cool», moins bureaucratique, où décrocher un emploi ou créer une entreprise, même pour un jeune, était une chose relativement facile.

Au service québécois de l'immigration, on pense par ailleurs que les frais d'établissement maintenant réclamés par le gouvernement fédéral (975 \$ par adulte en plus des 500 \$ exigés pour l'ouverture du dossier) ont contribué à refroidir les ardeurs de certains candidats potentiels.

On ne croit pas en revanche que le référendum ou la crainte de troubles politiques aient eu un quelconque impact. «Rien ne permet de le croire», dit Roger Thériault. Si cela avait été le cas, la demande aurait augmenté depuis octobre dernier. Or rien de tel ne s'est produit. D'après nous, cela n'a pas eu d'influence sur la demande.

Si la demande a diminué en France, elle a connu une forte progression en Algérie. Près de 1620 ressortissants maghrébins, algériens pour la plupart, ont été admis en 1995 par le service d'immigration de Paris (qui gère l'ensemble de l'immigration africaine). Il faut ajouter à ce nombre plusieurs centaines de personnes ayant obtenu le statut de réfugiés. Menacés dans leur pays, très mal accueillis en France, les Algériens semblent vouloir se tourner vers le Québec, comme le firent avant eux les Libanais.

Pendant longtemps (la guerre a duré 15 ans), ceux-ci ont constitué le principal groupe d'immigrants au Québec. Pendant la première moitié des années 1990, ils formaient encore à eux seuls 11% des nouveaux arrivants (23 237 sur 212 413). Cinq ans après la fin des combats, l'immigration libanaise semble ralentir. Le Liban, dans la liste des pays d'origine des Néo-Québécois, était tombé en 1994 au sixième rang, derrière la France, Haïti, la Chine, Hong Kong et la Roumanie.



Lloyd Axworthy

Axworthy dénonce l'impérialisme des Américains

■ WASHINGTON (PC) — Le ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, a profité de son premier discours officiel aux États-Unis pour critiquer vertement plusieurs aspects de la politique étrangère américaine.

Il a accusé Washington d'imposer ses choix politiques aux autres pays avec son projet de loi visant à décourager les investissements étrangers à Cuba.

Il a déploré le fait qu'au lieu de chercher à assurer l'implantation de la démocratie dans des pays comme Haïti et la Bosnie, les Américains semblaient accorder plus d'importance à une date de retrait des troupes fixée d'avance.

Il a accusé le gouvernement américain de violer le traité sur le saumon du Pacifique signé avec le Canada et de vouloir imposer son régime juridique dans les eaux canadiennes.

Il a finalement condamné le peu d'empressément manifesté par les États-Unis pour verser leur contribution à l'Organisation des nations unies.

Dans son allocution, prononcée hier midi à l'Université Johns Hopkins, à Washington, M. Axworthy s'est montré

particulièrement dur au sujet de la politique américaine vis-à-vis de Cuba.

Washington a adopté il y a deux semaines une loi qui permet de bloquer l'entrée aux États-Unis à toute personne ayant acheté ou ayant investi dans des propriétés américaines expropriées par le régime de Fidel Castro. La loi permettra également aux expropriés de poursuivre en justice ceux qui investissent dans leurs propriétés.

M. Axworthy a affirmé que Washington voulait ainsi forcer les autres pays à accepter sa politique étrangère. Il a rappelé que lorsque que les pays arabes avaient procédé de cette façon pour assurer un embargo contre Israël, le Congrès américain avait été jusqu'à légiférer pour empêcher les entreprises américaines de respecter cet embargo.

Dans le cas d'Haïti et de la Bosnie, le ministre s'est attaqué aux Américains

qui cherchent à se soustraire à leurs responsabilités alors même que les temps se prêtent au maintien de la démocratie.

Les Américains avaient fixé au 31 mars 1996 — dimanche — la fin de leur mission en Haïti. Le Canada a repris le commandement de la force multinationale pour quatre mois supplémentaires. La mission américaine en Bosnie devrait se limiter à un an.

DU RÉALISME

Le ministre a adouci ses propos lors d'un échange avec les journalistes après son allocution. Il a soutenu qu'il ne voulait pas critiquer la politique américaine dans le cas de Haïti, mais qu'il voulait simplement faire valoir qu'il fallait fixer des échéances réalistes, ajustables au besoin.

M. Axworthy devait discuter de cette question avec le conseiller du président Bill Clinton en matière de sécurité nationale, Anthony Lake. Il a cependant déclaré qu'il ne s'attendait pas à des développements dramatiques dans le cas de la législation sur Cuba.

Washington veut forcer les autres à accepter sa politique étrangère

Charlevoix, pour du «ski de printemps» grandeur nature.

le **Massif** de Petite-Rivière-Saint-François et la région de Charlevoix vous offrent

TOUT Ça...

Obtenez la liste complète des 35 établissements offrant les forfaits **Tout ça...pour ça!** en composant le (418) 632-5876.

POUR Ça!

Forfait ski et hébergement

incluant coucher, déjeuner et un billet de ski au Massif

à partir de **49\$** par pers. occ. double. Autres forfaits disponibles.

LE MASSIF STATION DE SKI

(418) 665-4454 ou 1 800 667-2276

NOUS PAYONS la TPS et la TVQ

PLAN MISE de CÔTÉ
Pourquoi attendre l'hiver prochain

VISON	
Faites un investissement vison, la fourrure dont vous profiterez longtemps puisque vous la portez tôt à l'automne et tard au printemps.	
VISON DEMI-BUFF 3/4*	1695\$ taxes incluses
QUEUES VISON long poil garni renard	2295\$ taxes incluses
VISON peaux allongées	2495\$ taxes incluses
*VISON RANCH pour homme	3495\$ taxes incluses
VISON FEMELLE "Nina Ricci" ranch ou demi-buff	4495\$ taxes incluses
VISON FEMELLE grande taille jusqu'à 50	5195\$ taxes incluses
VISON FEMELLE 7/8 coupe "Swing" couleur miel	3295\$ taxes incluses

CUIR - AGNEAU RETOURNÉ	
Soyez bien au chaud l'hiver prochain dans votre agneau ou votre cuir que vous achetez à rabais maintenant.	
CUIR POUR HOMME	
JAQUETTE CUIR avec agneau «snow top»	185\$ taxes incluses
CUIR LONG	275\$ taxes incluses
AGNEAU	325\$ taxes incluses
CACHEMIRE - LAINES	375\$ taxes incluses
ALPAGA - LAINES	425\$ taxes incluses
CACHEMIRE - LAINES garni fourrure	525\$ taxes incluses



3 derniers jours.
A la demande de notre clientèle, nous avons prolongé notre vente sans taxe. Cette fois, c'est vraiment la dernière chance d'en profiter cette année et ce sont vraiment les 3 derniers jours. Une dernière occasion de profiter de nos bas prix.

12 MOIS SANS INTÉRÊT
sur tout achat de 1000\$ et plus.

Les **PRIX DÉJÀ RÉDUITS** de nos manteaux d'Alpaga, cachemire et laine, les pelisses et les cuirs incluent **TOUTES LES TAXES**

PELISSE ET MANTEAU RÉVERSIBLE	
Portez votre nouvelle fourrure l'automne prochain tout en profitant maintenant des bas prix exceptionnels de notre vente fin de saison.	
PELISSE doublée fourrure	595\$ taxes incluses
PELISSE COURTE garnie renard	795\$ taxes incluses
PELISSE de nutria rasé	1995\$ taxes incluses
MOUTON PERSE réversible	2295\$ taxes incluses
VISON RASÉ et CUIR réversible	2495\$ taxes incluses
NUTRIA RASÉ réversible	3195\$ taxes incluses

Des rabais jusqu'à **5000\$** et plus sur tous nos manteaux

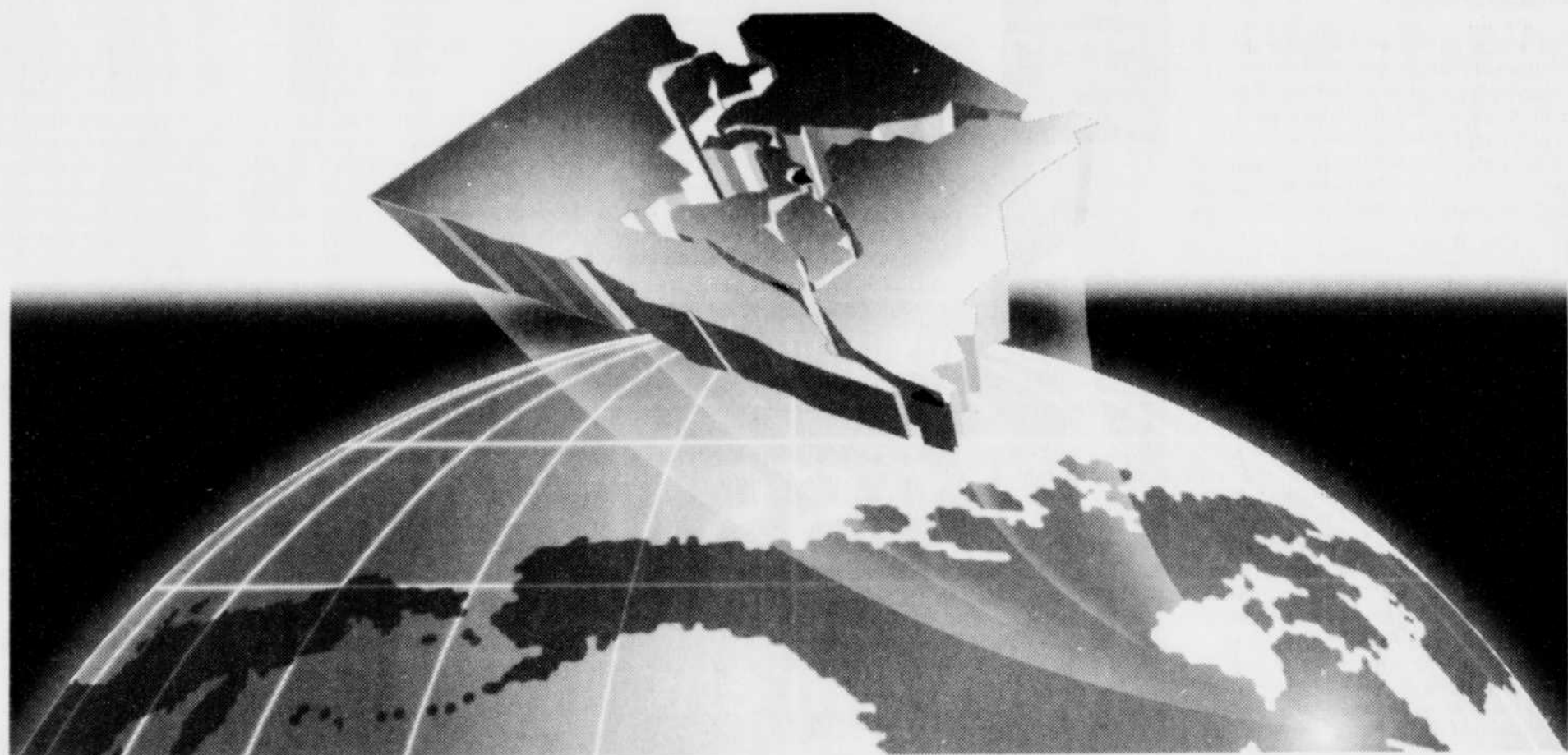
Sélection de chapeaux et de bandeaux à prix réduits

* Ne s'applique pas aux ventes antérieures. Prix sujets aux ventes préalables.

PRÉMONT FORGUES
FOURRURES
DEUX NOMS... UNE RÉPUTATION
PLACÉ DE LA CITÉ • SAINTE-FOY (418) 654-3660

Heures d'ouverture:
Lun., mar., mer. de 9h30 à 17h30; jeu., ven. de 9h30 à 21h; sam. de 9h30 à 17h.

Une décision d'affaires dans le meilleur intérêt de la grande région de Montréal



LE DÉFI : UN MARCHÉ QUI BOUGE

En 1995, l'industrie du transport aérien a connu des transformations majeures : signature de l'entente Ciel Ouvert, libéralisation du transport aérien en Europe, de nouvelles alliances stratégiques importantes entre transporteurs et l'adoption de la nouvelle politique du transport aérien international du gouvernement canadien. Ces changements auront de sérieux effets sur les aéroports de Montréal. La perte de Lufthansa qui reliait Montréal à Francfort sept fois par semaine illustre parfaitement la situation. Nous devons agir. Il le fallait.

Les transporteurs réguliers interna- tionaux ont le choix entre Dorval ou Mirabel



ADM offre le choix aux transporteurs de vols internationaux réguliers de choisir l'aéroport qui convient le mieux à leurs activités et à leur développement. Ceux pour qui il est avantageux de profiter de correspondances rapides entre les vols intérieurs, les vols transfrontaliers et les destinations internationales operont pour Dorval. Les autres transporteurs pourront demeurer à Mirabel.



La décision fondamentale : le développement simultané des deux aéroports

En 1993, nous avons pris la décision de développer simultanément nos deux aéroports. Cette décision ne change pas. Cependant, nous modulons différemment le trafic selon les deux thèmes suivants :
Dorval... un aéroport d'affaires
Mirabel... un aéroport vacances.



CE QUE NOUS FAISONS...



Nous consolidons notre position concurrentielle

Nos aéroports sont en compétition avec d'autres aéroports. Par notre décision, nous prenons les moyens pour éviter l'érosion de notre marché au profit d'autres villes au Canada ou du Nord-Est américain. Nous croyons qu'il n'est pas acceptable que les gens de Montréal, de Québec ou des régions passent par Toronto pour aller à Paris. Nous croyons que Plattsburgh ne doit pas devenir le centre cargo du Grand Montréal.

Nous préservons des emplois dans le Grand Montréal

Il vaut mieux déplacer des emplois d'un aéroport à un autre que de les perdre. Il vaut mieux que les emplois demeurent dans la région, plutôt qu'ils aillent à Toronto, Boston ou ailleurs.

Nous créons de nouveaux emplois

Nous investissons 185 millions de dollars dans la construction d'une jetée internationale. Cette construction va créer annuellement 900 nouveaux emplois pendant toute la durée des travaux. L'activité accrue du transport aérien va aussi avoir des retombées économiques qui favorisent la création de nouveaux emplois.

Nous protégeons la qualité et le niveau des services aériens

La grande région de Montréal bénéficie d'une qualité exceptionnelle de services aériens. Notre décision vise aussi à maintenir le niveau et la qualité des services aériens internationaux dans la région. Ne préférez-vous pas faire le trajet direct Montréal-Europe que d'être obligé de transiter par Boston, New York ou Toronto,



parce que nous aurions perdu des destinations internationales? Cette décision est vitale si nous voulons que nos aéroports soutiennent la vocation internationale de Montréal.

AUCUN IMPACT SIGNIFICATIF SUR L'ENVIRONNEMENT SONORE À DORVAL

Les études et les simulations que nous avons effectuées pour définir l'environnement sonore suite à notre décision sont claires : il n'y a pas d'impact significatif sur le climat sonore. Il y a déjà, en moyenne, 544 mouvements par jour à Dorval. Si tous les transporteurs, optent pour Dorval, cela ajoutera en moyenne 22 mouvements à chaque jour.



POURQUOI NE PAS CONSOLIDER TOUS LES VOLS À MIRABEL ?

- Pour accommoder 6 millions de passagers et 200 000 mouvements d'avions, il faudrait réaménager l'aéroport au coût d'environ 500 millions de dollars.
- Un système de transport terrestre efficace et rapide serait requis et coûterait entre 250 et 400 millions de dollars.
- Il est impossible de réaliser les infrastructures requises à Mirabel dans les 12 prochains mois et conséquemment, nous risquons de continuer de perdre bon nombre de vols internationaux.

NOUS AVONS PRIS UNE DÉCISION D'AFFAIRES POUR ÊTRE COMPÉTITIFS

LE MONDE

VACHE FOLLE

Major est coincé

LONDRES (AFP) — John Major, isolé en Europe où ses partenaires lui reprochent sa gestion de la crise de la vache folle, et critiqué chez lui où même les fermiers le supplient d'agir, a refusé hier de changer de politique dans la précipitation et d'annoncer l'abattage d'une partie du cheptel bovin.

Réagissant à la confirmation par Bruxelles hier de l'embargo contre le boeuf britannique, Downing Street a jugé cette décision « disproportionnée » et « contraire aux avis scientifiques clairs » en la matière. Londres va tout faire pour obtenir la levée de l'embargo, une mesure provisoire qui sera réexaminée dans six semaines, a affirmé un porte-parole.

Après avoir attaqué Bruxelles pour son embargo « injustifié » puis l'opposition travailliste pour avoir « miné la confiance du public dans le boeuf et l'industrie du boeuf », le tout sans convaincre personne et surtout pas les consommateurs, M. Major joue sur la durée.

Mais sans signal fort de son gouvernement, la confiance ne pourra être rétablie et la crise de la vache folle va ruiner des milliers de fermiers et mettre en faillite une industrie de la viande qui a commencé à annoncer dès mardi une série de mises à pied.

Le ministre de la Santé, Stephen Dorrell, l'a reconnu mercredi devant la Commission de la Chambre des communes sur l'agriculture: « le problème n'est plus de savoir si le boeuf britannique est sain, le problème est

un problème de confiance ».

Mais Downing Street a fait savoir que le gouvernement n'annoncerait pas hier de destruction d'une partie du cheptel bovin car M. Major veut étudier la décision de la Commission européenne qui a confirmé l'embargo total des exportations britanniques de boeuf, de viande bovine et de produits dérivés recommandé par les experts vétérinaires des pays membres. Mais elle l'a assortie d'une aide financière au R.-U. pour « soutenir le marché du boeuf, le revenu des agriculteurs et toutes les mesures supplémentaires destinées à lutter contre la maladie de la vache folle ».

L'embargo touche des intérêts financiers considérables car il concerne aussi les produits obtenus à partir de l'espèce bovine, comme les abats et les tissus « susceptibles d'entrer dans la chaîne alimentaire ou animale et les produits destinés à usage médical, cosmétique ou pharmaceutique ».

C'est donc toute l'industrie agro-industrielle, pharmaceutique et cosmétique qui serait touchée.

Environ 2500 des 6500 employés des abattoirs britanniques spécialisés dans la viande de boeuf, ont déjà été renvoyés chez eux par leurs patrons, faute de travail.

Pour les éleveurs, il faut que les 12000 à 15000 vaches laitières âgées de plus de 7 ans abattues chaque semaine soient dorénavant incinérées au lieu d'être réutilisées pour la boucherie ou pour la fabrication d'aliments. Cela n'impliquerait pas d'abattage supplémentaire et coûterait au moins 550 millions de livres (800 millions \$) par an en compensations aux agriculteurs.

Lundi, le cabinet britannique avait refusé d'envisager de détruire le cheptel âgé de plus de 30 mois — susceptible d'avoir été contaminé — comme le suggérait le ministre de l'Agriculture, Douglas Hogg.

Une mesure radicale, qui serait sans doute propre à ramener la confiance dans le boeuf britannique, mais qui coûterait 6 milliards de livres (9 milliards \$) et poserait d'énormes problèmes pour l'environnement.

À deux jours du sommet de Turin, où M. Major doit affronter 14 partenaires européens angoissés par les répercussions de la crise de la vache folle dans leurs pays respectifs, le gouvernement britannique joue une partie extrêmement difficile.

Il faudrait au moins incinérer les vaches abattues



Apparemment indifférentes au sort qui les attend, ces vaches anglaises bouffent à qui mieux mieux. Elles sont candidates à la mort si, d'urgence, le gouvernement britannique devait décider d'une élimination totale ou partielle du cheptel bovin du pays. L'éleveur Andrew Barr, à Harelaw, dans le Lanarkshire, qui assiste à la scène, estime qu'au moins le quart de son troupeau sera possiblement abattu sinon pour enrayer l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine du moins pour rétablir la confiance dans la viande de boeuf anglaise.

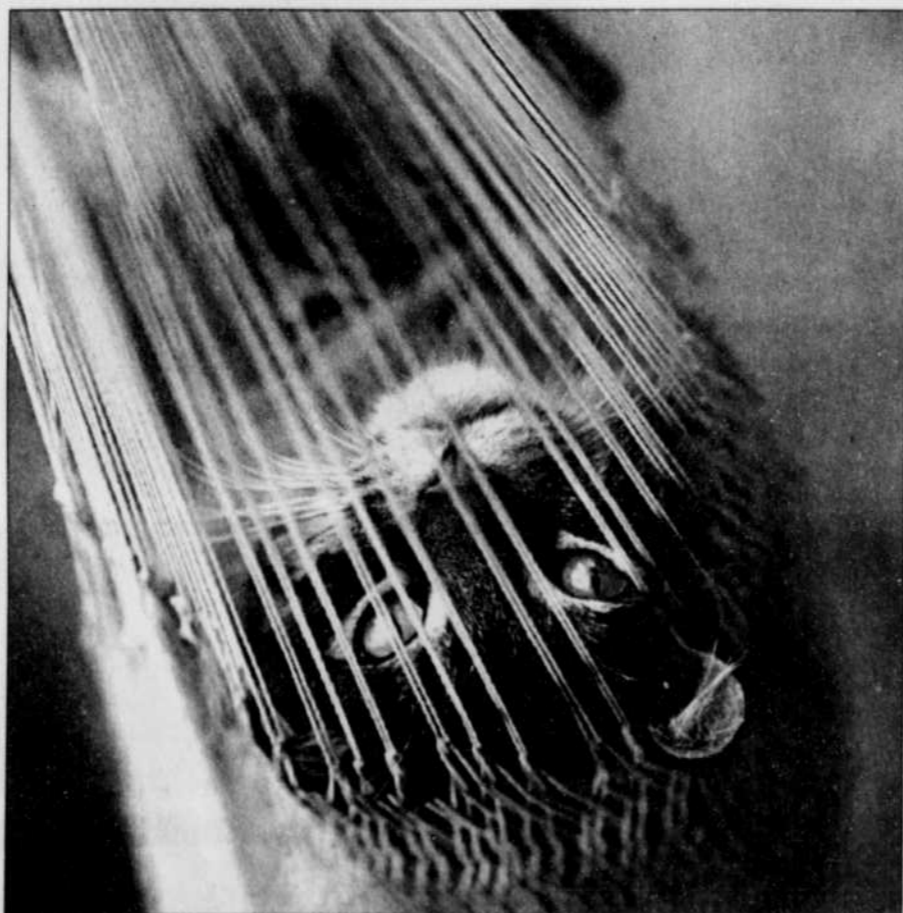
EN BREF

ISRAËL

Prison à vie pour Yigal Amir

La justice israélienne a condamné hier à la détention à vie l'extrémiste juif qui a tué le premier ministre Yitzhak Rabin au nom de Dieu pour torpiller le processus de paix avec les Palestiniens. Yigal Amir, 25 ans, qui n'a jamais exprimé le moindre regret, a en outre été condamné à six ans de prison supplémentaires, pour avoir blessé un garde du corps du premier ministre, ce qui rend plus difficile une grâce ultérieure. Les trois magistrats du tribunal de Tel-Aviv, qui ont pris leur décision à l'unanimité, ont voulu donner une valeur exemplaire à leur jugement, dans une société traumatisée par le meurtre et qui est entrée en campagne électorale pour les législatives du 29 mai. Le premier ministre Shimon Peres, successeur de Yitzhak Rabin, a jugé « pâle » la sentence, en comparaison du crime, mais a reconnu qu'elle ne pouvait pas être plus dure, la peine de mort n'étant pas appliquée en Israël. Yigal Amir a tué Yitzhak Rabin de deux balles le 4 novembre, à l'issue d'une manifestation en faveur de la paix à Tel-Aviv. Une troisième balle avait blessé le garde du corps,oram Rubin.

Chaton heureux



Tobias Angelo se la coule douce. Ce chaton du Texas a pris l'habitude, bonne ou mauvaise — il appartient à personne de le juger — de se coucher dans un hamac. Cela lui permet de se reposer, mais aussi d'avoir un regard singulier sur le monde qui l'entoure.

59 touristes québécois soulagés Avion détourné d'Égypte vers la Libye

Les touristes canadiens, en grande majorité montréalais, victimes d'un détournement d'avion en Libye sont sains et saufs. Ironie du sort, une bonne partie d'entre eux étaient des membres de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) qui effectuaient un voyage culturel en Égypte.

Après avoir passé quelques heures au royaume de Kadhafi, ils devaient être ramenés au Caire et poursuivre leur voyage qui se termine demain.

Voilà ce qu'ont confirmé hier l'ambassadeur canadien à Tunis, M. Michel Roy, et le directeur du bureau canadien d'Egypt Air, M. Bahaa Afifi.

« Ils se portent tous bien » a déclaré M. Roy, lors d'un entretien téléphonique depuis Tunis, en confiant qu'il avait eu chaud.

« Vous connaissez la précarité des négociations entre la Palestine et Israël. Nous avons terriblement peur qu'il s'agisse d'une action désespérée d'un groupe terroriste pour compromettre la reprise des pourparlers », a-t-il expliqué.

À l'OACI, dont le siège est à Montréal, le porte-parole Hutton Archer a confirmé que 12 employés, dont certains d'entre eux accompagnés de leur famille ou amis, étaient effectivement en voyage en Égypte et qu'ils fai-

saient partie d'un groupe de 54 personnes de Montréal.

Il ajouté: « cette histoire nous préoccupe non seulement parce qu'il s'agit de nos employés, parce que le rôle de notre organisation est justement de prévenir ce genre d'incident ».

La compagnie Egypt Air n'a pas voulu publier la liste des passagers, mais M. Afifi a confirmé qu'il y avait une soixantaine de voyageurs canadiens, en grande majorité des montréalais, de même que quelques Ontariens en voyage individuel.

Les passagers du Québec ont quitté Montréal à bord d'un vol de Delta Airlines, pour ensuite prendre le vol d'Egypt Air pour le Caire, en partance de New York.

Selon Egypt Air, le groupe a fait affaire avec un grossiste torontois, la compagnie Canadian Travel Abroad. Le président de Canadian Travel Abroad, M. Himo Mansour, a confirmé que ce voyage « culturel et historique » était d'une durée de 12 jours.

Les passagers venaient tout juste de terminer une croisière sur le Nil et devaient rentrer au Caire avant d'être victimes du détournement.

Selon le directeur d'Egypt Air, ils ne changeront pas leur plan et rentreront au pays vendredi, comme prévu.

Kadhafi considère les passagers comme des invités de son pays

TRIPOLI (d'après AFP, AP, Reuter et PC) — Le numéro un libyen Mouammar Kadhafi a promis au pirate de l'air qui s'est rendu hier après avoir détourné un Airbus A-310 égyptien vers la Libye, avec 59 touristes québécois à bord, qu'il sera « épargné », a annoncé la télévision libyenne.

Selon la télévision, qui continuait de faire état d'un seul pirate de l'air, alors que Le Caire a annoncé qu'ils étaient trois Saoudiens, le colonel Kadhafi est entré en contact par l'intermédiaire d'un officier avec l'auteur du détournement avant sa reddition.

« Il lui a dit qu'il considérait les passagers comme des invités de la Libye et lui a demandé de les libérer sans leur faire du tort », selon la télévision.

M. Kadhafi a aussi promis au pirate « qu'il sera épargné et qu'il pouvait se considérer chez lui en Libye », a-t-elle ajouté. « En réponse à cet appel, l'auteur du détournement s'est rendu et a affirmé qu'il avait perpétré son acte pour exprimer son rejet des résultats dangereux du sommet de Charm el-Cheikh », selon la télévision.

La Libye s'était opposée au sommet antiterroriste tenu le 13 mars à Charm el-Cheikh en Égypte.

Une source responsable égyptienne et une source de l'Organisation de l'aviation civile égyptienne avaient auparavant indiqué que les pirates étaient des Saoudiens. Ils ont été présentés comme Ali Mohamed, Khaled Mohamed et Mohamed Mohamed.

Un pirate a affirmé au pilote qu'il venait du Hejaz, en Arabie saoudite, et appartenait à cette tribu, mais « pourrait aussi bien être Libyen ». Les Béné Hilal sont également installés en Haute-Égypte et en Libye. « Les pi-

rates, âgés de 16 à 20 ans, n'étaient pas armés et s'étaient assis à la première rangée de la première classe, juste derrière la cabine de pilotage », selon l'une de ces sources.

« Ils se sont levés, ont pénétré dans la cabine de pilotage et ont placé de la poudre sur le siège du pilote en affirmant que c'était un explosif et en le menaçant d'y mettre le feu s'il n'obtempérait pas », a ajouté la source, précisant qu'ils étaient montés dans l'avion à Louxor.

Selon l'agence égyptienne MENA, les pirates, « parlant arabe avec un accent non égyptien, ont adressé par l'intermédiaire du pilote un message de Dieu au colonel Mouammar Kadhafi (le dirigeant libyen) ainsi qu'aux présidents égyptien Hosni Moubarak et américain Bill Clinton concernant la levée du boicottage imposé aux Palestiniens et une solution au problème du Soudan », menacé de sanctions internationales.

Les territoires palestiniens de Gaza et de Cisjordanie sont soumis à un boicottage sévère de la part d'Israël depuis la vague d'attentats qui ont fait 62 morts en Israël il y a un mois.

Le Soudan est menacé de sanctions internationales début avril, à l'expiration du délai imparti par l'ONU pour livrer à l'Éthiopie trois islamistes égyptiens soupçonnés dans l'attentat d'Addis Abeba.

La Libye est elle-même soumise depuis 1992 à un embargo aérien et militaire de l'ONU pour son refus de livrer aux États-Unis et à la Grande-Bretagne deux suspects réclamés par ces pays après l'attentat aérien de Lockerbie en 1988, qui avait fait 270 morts.

Moines enlevés en Algérie

PARIS (Reuter) — Sept moines trapistes français ont été enlevés hier par un commando islamique. Les opérations lancées par les services de sécurité algériens n'avaient produit aucun résultat après 20 heures de recherche.

Les sept moines ont été kidnappés en pleine nuit dans leur monastère à Tibéhirine, dans la wilaya de Médéa, à une soixantaine de kilomètres au sud d'Alger, précise l'agence algérienne de presse (APS). Les moines de Tibéhirine sont au nombre d'une quinzaine.

Mais aucun mouvement islamique n'a revendiqué le rapt.

De source proche des forces de sécurité, on déclare que le commando islamiste s'est introduit dans leur monastère en prétextant d'abord vouloir voir l'un d'eux, un médecin de 80 ans, dont ils avaient probablement sollicité dans le passé des soins et des médicaments. Ils sont ensuite repartis avec sept otages.

Selon des informations circulant dans certains milieux islamistes, l'un des blessés pourrait être un important émir, ce qui expliquerait les risques pris par le groupe de ravisseurs pour le soigner.

AMEUBLEMENTS
TANGUAY

Le mois de la Famille

**AUCUNS
FRAIS!**

COMMENCEZ À PAYER
LE 12 JANVIER 1997* SUR TOUTE LA MARCHANDISE

Du lundi au vendredi
Écoutez André Arthur
à 8h10 sur le réseau de la famille
CHRC-AM CFOM-FM CFEL-FM
pour connaître le nom de
famille gagnant



MODÈLE CAMARY
Perfect Sleeper®
RESSORTS

GARANTIE: 10 ANS
100% NON-PRORATA

Matelas 39"	Matelas 54"	Matelas 60"	Matelas 78"	Sommier 39"	Sommier 54"	Sommier 60"	Sommier 78"
319\$	399\$	479\$	689\$	179\$	219\$	259\$	379\$
Cour.: 399\$	Cour.: 499\$	Cour.: 599\$	Cour.: 859\$	Cour.: 229\$	Cour.: 279\$	Cour.: 319\$	Cour.: 479\$

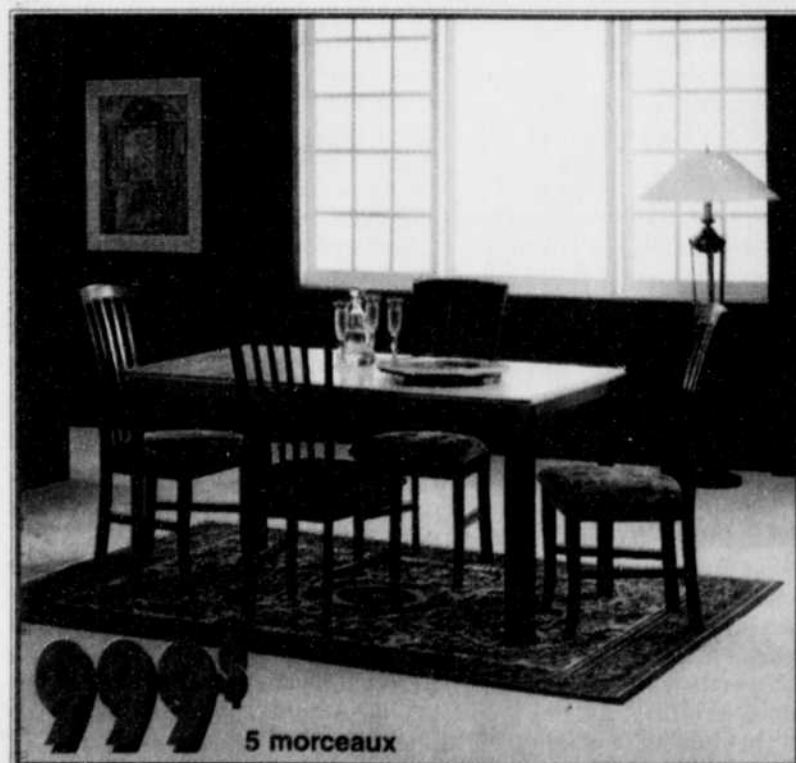
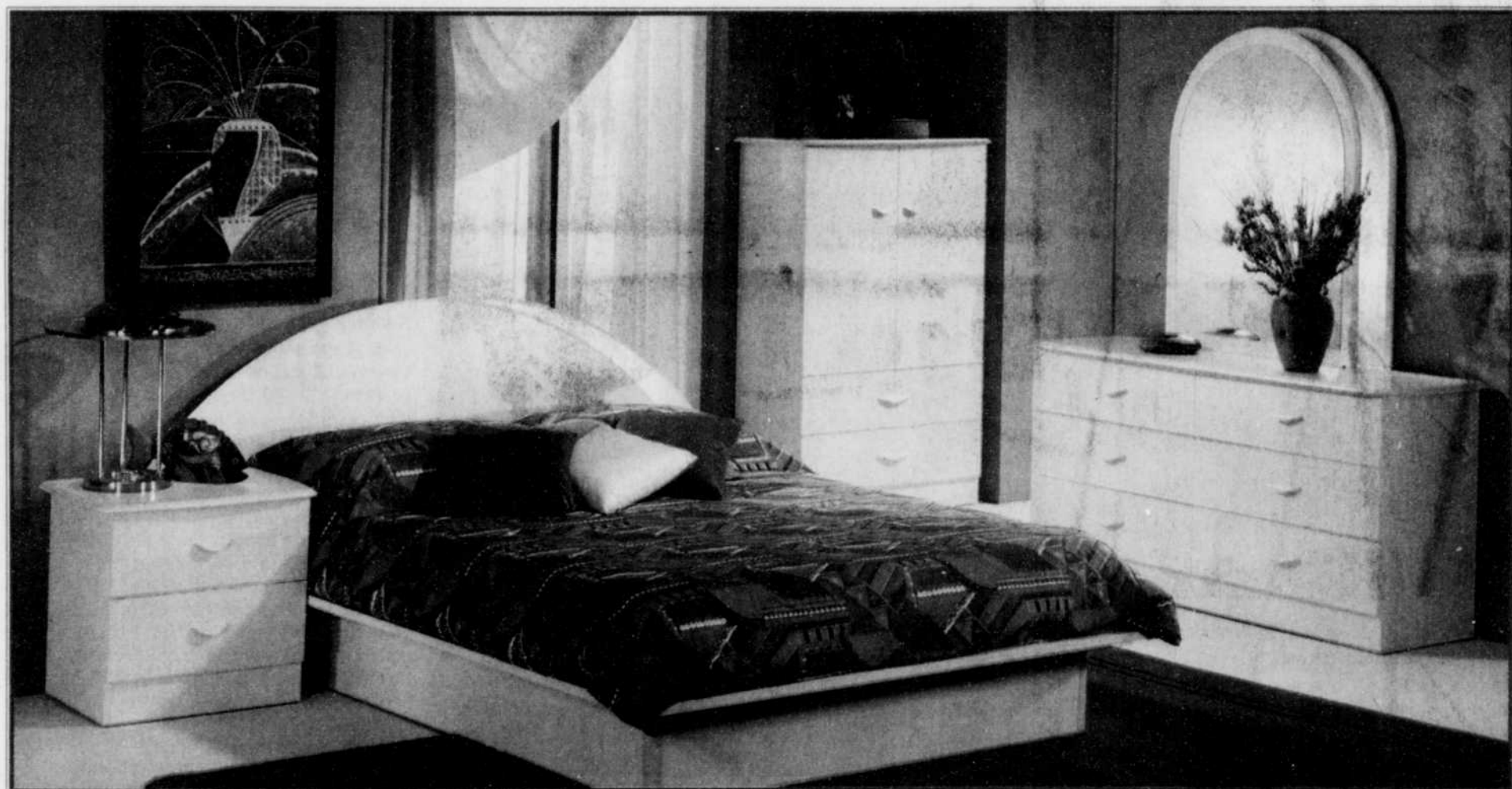


LES INDUSTRIES
DE LA RIVE SUD
LTÉE

• Disponible en noir
• Plate-forme en sus: **139\$**

6 morceaux

949\$



999\$
5 morceaux

VIS DESIGN / LTÉE

- Chêne massif
- Choix de couleurs
- Buffet au fini chêne: **499\$**

D · É · C · O
Design
MOBILIER-FURNITURE

- Fini stratifié
- Choix de couleurs
- Buffet et huche: **599\$**



5 morceaux **659\$**

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente.
Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.
Cartes de crédit acceptées.

TANGUAY

**OUVERT
LE DIMANCHE
DE MIDI À 17H00**

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

LÉVIS: 5720, boul. Étienne-Dallaire (418) 833-4511	BEAUPORT: 535, boul. Ste-Anne (418) 667-6282	LES SAULES: Carrefour Les Saules 5150, boul. de l'Ormière (418) 871-4411	TROIS-RIVIÈRES: 2200, boul. des Récollets (819) 373-1111	POINTE-AU-PÈRE: 822, boul. Sainte-Anne Cté de Rimouski (418) 725-4411	CHICOUTIMI: 1990, boul. Talbot (418) 698-4411	RIVIÈRE-DU-LOUP: 245, Hôtel-de-Ville (418) 867-4711
--	---	--	--	---	--	--